

LE MIREBELLOIS

JANVIER 2024



Source : Charlotte Valade



Source : VivreMirebeau



Source : Laurence Lafontaine

VIE LOCALE
L'essentiel de l'actu

CONSEIL MUNICIPAL
Procès verbal des séances

LE FORUM
L'agenda culturel

Suivez-nous :



www.ville-mirebeau-sur-beze.fr





SAS NAIGEON THEUREL MIREBEAU



9 Rue de Dijon - 21310 MIREBEAU SUR BEZE

03.80.31.93.88

renault.mirebeau@gmail.com



Mécanique et entretien toutes marques, Carrosserie-peinture,
Réparation de jante, Remplacement de pare-brise,
Vente de véhicules neufs et d'occasion, Réalisation de carte grise



La Porteuse de Pains

6A Rue Paul Auban
21310 MIREBEAU-SUR-BEZE

Ouverture :

Mardi au samedi de 6h30 à 19h00

Dimanche de 6h30 à 12h30

Fermeture : Lundi

Tél: 03 80 56 66 66

Mail: laporteusedepains1@gmail.com

SAS BREDILLET



Transports – Travaux Publics et Particuliers

Terrassement – Routes – Carrière

3 Route de Cirey 21270 BINGES

Tél. 03 80 31 91 30

Email : contact@sasbredillet.fr – Site : www.sasbredillet.fr



11 rue de la Rosière

21310 Mirebeau/Bèze

manon@gtpfic.com - 03.84.64.68.10

Vente exceptionnelle aux particuliers

Sur inscription, envoyez un email à manon@gtpfic.com

Le samedi 10 février de 9h à 16 h

Moteurs de volets roulants et stores

Automatismes de portails et portes de garage



CHARPENTE OSSATURE BOIS COUVERTURE ZINGUERIE

21310 ARCEAU

www.lartdutoit.fr

09 77 80 95 06



03.80.72.74.89

Zone commerciale
6 rue Paul Auban
21310 MIREBEAU SUR BÈZE

SARL MIRELEC
Matthieu Duléry

Electroménager - Télévision -
Antenne - Electricité - Literie
- Art de la table - SAV

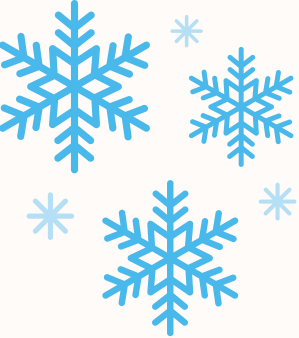


37 rue de Gray
21310 Mirebeau-sur-Bèze

03.80.36.70.71

mirelec@wanadoo.fr

<http://www.procie-mirebeau-sur-beze.com/>



SOMMAIRE

p. 2	Éditorial
p. 3	Numéros utiles
p. 4	Informations Communales
p. 18	Etat Civil
p. 19	Centre Communal d'Action Social
p. 22	Procès-verbaux du conseil municipal
p. 31	Saison culturelle
p. 32	Le Forum
p. 33	Médiathèque
p. 34	France Services
p. 35	Enseignement
p. 43	Maison de retraite "Fontaine aux Roses"
p. 44	Vie associative
p. 48	Nouveau à Mirebeau
p. 49	C'est arrivé en janvier
p. 50	Le saviez-vous ?
p. 51	La photo mystère

**PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL
MAI 2024**

Associations, n'oubliez pas de faire parvenir vos articles et
photos directement en mairie l.lafontaine@mirebeausurbeze.com

AVANT LE 1er AVRIL 2024





EDITORIAL



Mesdames, Messieurs,

Après une année 2023 plutôt morose au niveau national et dramatique dans le monde (on a vu que la barbarie existait encore au moyen orient), j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes en famille. Il est important de garder ces moments festifs où le sapin et la crèche représentent une partie de notre histoire, n'en déplaise à certains politiques porteurs d'idées fumeuses.

Dans le même esprit de partage, le repas des anciens mirebellois a été une belle réussite avec un menu préparé par Patrick, le chef de « La Venelle ». Un bon moment d'amitié qui réchauffe le cœur de tous.

Après un retard technique, les travaux de la Place Pierre BASSOT, vont débuter mi-janvier. Pendant 5 à 6 mois, la vie des riverains sera fortement impactée par le chantier. Dans la mesure de vos possibilités, il sera préférable de garer votre véhicule dans le parc du château, près de l'école. Nous ferons tout notre possible pour que la gêne occasionnée soit la moins longue possible. Mais je pense que le résultat de cette complète restauration donnera entière satisfaction à tous et marquera le centre bourg. Cette place est le cœur de notre ville et elle mérite toute notre attention.

L'aménagement du futur lotissement, derrière la zone commerciale, avance bien. ORVITIS, qui gère les travaux, commencera la commercialisation des terrains dans le premier trimestre 2024. Une réunion d'information sera organisée le 8 février au Forum. Nous avons profité de ces aménagements pour élargir la rue Paul Auban, seule voirie de la zone qui demeure de notre responsabilité. Cela permettra une meilleure circulation entre les sorties de la zone et les autres commerces.

Enfin, comme d'habitude, le début d'année représente la période pré-budgétaire. Nous gardons l'objectif de ne pas augmenter les impôts, même si cela devient de plus en plus complexe devant les dépenses en augmentation (l'énergie entre autres).

Je vous souhaite encore une très bonne année 2024.

Laurent THOMAS
Maire de Mirebeau-sur-Bèze
Conseiller Départemental



MAIRIE DE MIREBEAU-SUR-BÈZE

03.80.73.97.20

mairie@mirebeausurbeze.com

<https://www.ville-mirebeau-sur-beze.fr>



Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

SECTEUR MÉDICAL

Médecins généralistes

Mme FRISCOURT-MARION G. - 03.80.36.70.10

M. KALOZANDRY Hugues - 03.80.36.72.81

M. TAVERNARI Noël - 03.80.36.70.37

M. THOMAS Laurent - 03.80.36.70.58

Pharmacie

Pharmacie de l'équilibre - 03.80.36.70.93

Podologue

Mme DULERY Anne - 03.80.71.39.22

Kinésithérapeutes

Mme SANSON-PETITJEAN Mathilde. - 03.80.57.32.53

Mme VIEUXMAIRE Monique. - 03.80.36.78.11

Infirmiers

M. GUIGNOT Laurène - 03.80.36.52.63

M. GAUCHE Patrick - 03.80.36.52.63

Mme VERRIER Armelle - 03.80.36.52.63

Sage-femme

Mme CELIK Emilie - 07.89.29.46.58

Ostéopathe

Mme DULERY Hélène - 03.80.36.52.69

Vétérinaire

Mme MAUFFRÉ Sophie - 03.80.39.13.04

AIDE À DOMICILE

Atome 03.80.10.08.75

ADMR 03.80.36.57.74

Domicile Services 07.72.07.33.93

GENDARMERIE

Gendarmerie de Mirebeau-sur-Bèze

03.80.10.08.30

ENFANCE & JEUNESSE

Halte garderie "Les petits cailloux" 03.80.36.57.69

Accueil de loisirs périscolaire 09.64.46.94.39

École maternelle Marie Laurencin 09.65.28.38.89

École élémentaire Marie Laurencin 03.80.36.71.21

École privée Saint Nicolas 03.80.36.56.63

Collège Arthur Rimbaud 03.80.36.71.82

FRANCE SERVICES

03.80.38.02.48

d.colnot@mfcc.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL

Lundi : 13h30 - 16h30

Mardi : 8h45 - 12h / 13h30 - 16h30

Mercredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 16h15

Jeudi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h45 - 12h

Permanences présentes à France Services

CAP EMPLOI 03.80.53.18.70

MISSION LOCALE 03.80.73.69.53

DEFIS 21 03.80.66.47.19

CRIT INTERIM 03.84.64.91.92

DOMICILE SERVICE 07.72.07.33.93

LA MAISON DES ADOLESCENTS 03.80.44.10.10

ASSISTANT SOCIAL 03.80.63.25.20

SAMU

15

POMPIERS

18

POLICE

17

ENFANCE EN DANGER

119

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

112

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES

114

SOURDES ET MALENTENDANTES

CENTRE ANTIPOISON

03.83.32.36.36

MÉDIATHÈQUE

03.80.36.75.09

mediatheque@mirebeausurbeze.com

<https://www.mediathèque-mirebeausurbeze.fr>

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : Fermé

Jeudi : Fermé

Mardi : 14h-18h

Vendredi : 9h30-12h/15h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h-19h

Samedi : 10h-12h

OFFICE DE TOURISME

03.80.36.76.17

tourisme@mfcc.fr

DÉCHETTERIE - ZA BOCANON

03.80.36.71.64

communication@smom.fr

Lundi : 14h - 17h

Jeudi : 14h - 17h

Mardi : 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MIREBELLOIS ET FONTENOIS

03.80.36.53.51

HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

contact@mfcc.fr

LE FORUM

03.80.45.53.13

forum@mirebeausurbeze.com

Dépannage GDF

0 810 433 021

Dépannage EDF

0 810 333 021

Relevés des compteurs d'eau



Calendrier des relevés 2024

Du 5 au 16 février

Du 3 au 14 juin

Du 30 septembre au 11 octobre

Si vous êtes destinataire d'un avis de passage, cela signifie que **votre compteur n'a pas pu être relevé**.

Merci de nous **retourner rapidement** cet avis pour une facturation correcte ou contactez-nous

03.80.73.97.20 ou 06.08.48.70.24

m.vadot@mirebeausurbeze.com

PanneauPocket



LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET



- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com



Panneau Pocket, c'est une application mobile d'informations et d'alertes destinée aux mairies, gendarmeries, intercommunalités, écoles, ...

Les citoyens retrouvent leur vie locale dans une seule application sur leur smartphone. La population reçoit en temps réel les notifications des actualités de leur territoire.

C'est l'information qui va vers l'habitant.

Les habitants téléchargent gratuitement l'application sur leur téléphone. Il n'y a aucune récolte de données personnelles, PanneauPocket est 100 % conforme RGPD. Puis les administrés mettent en favoris les collectivités (mairies, interco, gendarmerie) pour lesquelles ils veulent recevoir leur actualité.

C'est la mise en favori qui déclenche l'envoi de notification dès que la commune publie une information ou alerte. Si les habitants n'ont pas de smartphone, toutes les informations Panneau Pocket sont également disponibles sur un ordinateur.



AMENAGEMENT DE LA PLACE BASSOT

Nous vous informons que les travaux d'aménagement de la Place BASSOT vont débuter

LUNDI 15 JANVIER 2024

jusqu'au 30 juin 2024

A cette occasion, les perturbations suivantes sont à prendre en compte

☐ La circulation et le stationnement **seront interdits** depuis n° 14 au n° 2 de la rue du Pont CHARON

☐ La circulation de la rue du Pont CHARON depuis la rue de la Potelle sera **en double sens**, avec priorité aux usagers sortant de la Place Bassot

☐ L'accès à la Place Bassot depuis la Grande Rue sera **interdit**

☐ Le stationnement sera **interdit** :

- Dans la Grande Rue devant la Place Bassot
- Place Bassot, le long du mur de La Poste
- Rue du Pont CHARON : stationnement en créneau autorisé sur les places matérialisées

Le stationnement pourra être effectué sur les parkings du Parc du Château et de la Place Général VIARD



**LE MARCHE HEBDOMADAIRE DU MERCREDI MATIN
SERA DÉPLACÉ PLACE GENERAL VIARD
PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX**

***Nous nous excusons de la gêne occasionnée pendant ces travaux
et vous remercions de votre compréhension***

Marché hebdomadaire Place Pierre BASSOT

Chaque mercredi matin, de 8h à 12h, nos commerçants vous accueillent pour vous proposer, fruits, légumes, viandes, charcuteries, fromages, produits laitiers, plats asiatiques, ...



Monsieur SIMON – BOUCHERIE « Aux Pieds de Cochon » à IZIER – 06.76.71.49.97



Monsieur BELABED - Primeur



Madame TRESILLARD – Fromages et produits laitiers (vache)

EARL Trésillard Devulder – 2 Rue de l'Orme – 21310 NOIRON SUR BEZE – 06.07.34.79.79



Famille NGUYEN – TRAITEUR ASIATIQUE
Monsieur TUAN – 07.68.23.07.87
Madame THAM – 07.68.35.49.68
tuandijon@gmail.com

Ponctuellement, d'autres commerçants participent au marché ; apiculteur, vendeurs de vêtements, de fleurs...

Ils vous attendent tous avec bonne humeur ; venez les découvrir.



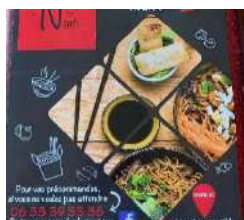
Le marché déménage...

Pendant les travaux d'aménagement de la Place Pierre BASSOT qui se dérouleront **du 15 janvier jusqu'au 30 juin 2024**, le marché hebdomadaire du mercredi matin sera déplacé Place Général Viard.

Sont également présents, **tout au long de la semaine**, sur notre commune, Place Général Viard d'autres commerçants : **vente de produits alimentaires et non alimentaires en vrac, plats cuisinés asiatiques, rôtisserie, snack, pizza, hamburger...**



Produits alimentaires ou non en vrac
Mardi les semaines impaires 18h à 19h
ludovic@vlalevrac.com
06 70 93 00 83



Les Nems de Nath
Traiteur asiatique
Mardi
06 33 39 33 36



Maison BARRA
Rôtisserie
Mercredi 18h à 20h30
maisonbarra.rotisserie@gmail.com
07 85 91 93 48



locavor.fr

LOCAVOR
Drive Fermier
Jeudi de 16h45 à 18h30
S'inscrire sur le site



PIZZA LAMBERT David
Jeudi de 18h à 20h30
06.84.18.64.06



Depuis 1793, la foire de Mirebeau-sur-Bèze montre le dynamisme de notre ville. Le deuxième week-end de septembre lance la rentrée scolaire, la fin de l'été, l'arrivée de l'automne et la grande foire de Mirebeau-sur-Bèze.

Evènement festif et commercial, l'édition 2023 des 9 et 10 septembre, avec, comme Présidente d'honneur, Madame Christine BLANC, conseillère départementale et adjointe au maire de Varois et Chaignot, a attiré de nombreux visiteurs malgré une chaleur impressionnante.

Plus de 60 exposants se sont attribués la grande rue et la fête foraine s'est installée parc du château avec ses manèges à sensation et d'autres attractions pour les plus petits.

De nombreuses représentations ont animé ces deux jours de fêtes :

Danses du Foyer Rural, musique avec l'orchestre de la Plaine des Sons, démonstration d'arts martiaux avec le club des dragons des 3 rivières, danses folkloriques par les petits compagnons de l'Albane et Tradi Défi, échasses, concert des « Denises », cracheur de feu, danses modernes avec Flam Dance et démonstration de danses hip hop par Figure 2 style...

Ces deux jours ont été animés par Yannick FANET et ce fut un succès comme chaque année.

Nous vous donnons rendez-vous les 07 et 08 septembre prochains pour l'édition 2024.



Octobre rose à Mirebeau-sur-Bèze



Les sections Zumba et Zumba Kids du Foyer rural ont participé à leur façon à octobre rose ...

Les membres ont revêtu une tenue rose afin d'être solidaires à cette manifestation.

Superbe ambiance et super séance !



Téléthon 2023

Samedi 09 décembre, le foyer rural de Mirebeau-sur-Bèze avec la participation de la commune a organisé plusieurs manifestations en faveur du Téléthon. Une participation de 5€ était demandée pour pouvoir participer à chacune des activités proposées telles que du badminton, une marche, une séance de zumba et de danse en ligne et tarot...

A l'issue de cette journée de solidarité, une soirée tartiflette avec une animation musicale clôturait ce téléthon 2023.

Une somme de 800€ a été récoltée et entièrement reversée au Téléthon.

Un grand merci à tous les participants.



DuoDay 2023

DuoDay est une action de sensibilisation des entreprises ou des collectivités au travail des personnes en situation de handicap.



Concrètement, ce dispositif permet de valoriser les compétences des personnes auprès des employeurs.

Le principe consiste à organiser des duos sur un jour avec une personne en situation de handicap en stage et le titulaire du poste dans l'entreprise.

Il s'agit de proposer aux personnes en situation de handicap de découvrir le monde de l'entreprise en vue de préparer leur intégration professionnelle et de développer leur autonomie.

La commune a accueilli Sébastien THIBERT et Laurent STEPHAN les 21 et 23 novembre derniers au sein du service technique.

Ils ont été accompagnés par Daniel COLIN, adjoint au responsable du service technique, dans les différentes tâches qui leur ont été confiées telles que le ramassage des feuilles au parc du château.



**Laurent STEPHAN
et
Sébastien THIBERT**

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Avec la flambée des prix de l'énergie, de plus en plus de ménages cherchent à faire des économies. Parmi les diverses solutions existantes, de nombreux particuliers choisissent la pose de panneaux photovoltaïques. Malheureusement, l'émergence des offres fait également apparaître **des pratiques frauduleuses**.

Anomalies, dysfonctionnement, panneaux à un euro ou encore crédits à la consommation déguisés sont désormais courants et les victimes de plus en plus nombreuses.

Voici quelques conseils pour pouvoir vous protéger de ces actes malveillants :

- Pour vous assurer de la fiabilité d'une entreprise, vérifiez que celle-ci détient le label « reconnu garant de l'environnement » (RGE). Cette mention est gage de qualité et permet de bénéficier d'aides pour les travaux de rénovation énergétique.
- Les fraudeurs vous font croire que l'installation de vos panneaux est financée intégralement par l'Etat ou votre mairie ce qui est totalement faux. **Des aides existent mais cette installation n'est pas gratuite.**
- Certains commerciaux, sous couvert de vous faire signer un bon de commande ou un bon d'étude, vous présentent en réalité un devis que vous signez sans vous en rendre compte. Ce devis est alors accompagné d'un contrat de prêt à la consommation incluant des taux très élevés.
- Enfin, restez méfiants sur les promesses trop alléchantes de rentabilité de l'installation et prenez toujours le temps de la réflexion avant toute signature.



**Envie de voyager pendant
vos vacances ?**

Bientôt un examen ou un concours ?

Anticipez vos démarches !

**Renouvelez dès maintenant
vos titres d'identité !**

Sur rendez-vous : 03.80.73.97.20

Lundi 14h à 17h20

Mercredi et vendredi de 8h40 à 11h40 et de 14h à 17h20



De nombreuses idées reçues persistent et freinent le développement du covoiturage : il serait trop contraignant, peu fiable ou pas assez rentable.

Pourtant, le covoiturage est une opportunité pour améliorer la qualité de vie et répondre aux enjeux de la mobilité du quotidien.

Pour l'usager, le covoiturage permet de :

- **Augmenter son pouvoir d'achat** : un salarié automobiliste qui habite à 30 km de son lieu de travail et qui covoiture quotidiennement en alternance avec un voisin ou un collègue économise près de 2 000€ chaque année.
- **Participer à l'amélioration de la qualité de l'air** : la voiture individuelle représente à elle seule plus de 15% des émissions de gaz à effet de serre en France. Partager un véhicule permet de diviser par deux les émissions de CO² de son trajet.
- **Se déplacer plus librement** : le covoiturage crée une offre de mobilité partagée là où il n'y a pas de transport en commun. Il est aussi solidaire en permettant l'accès à un transport pour ceux qui n'ont pas de voiture ou qui ne peuvent pas conduire.

Mais aussi pour la collectivité, le covoiturage permet :

- La résorption de la congestion et un gain en matière de stationnement,
- Les réductions de coûts publics pour les collectivités,
- Une diminution de la pollution atmosphérique pour les métropoles
- Un exemple concret de solidarité territoriale (source : Ademe, Développement du covoiturage régulier, 2017)

L'organisation du covoiturage, c'est-à-dire la mise en relation d'un conducteur avec un ou plusieurs passagers, peut se faire selon deux principes :

- Le covoiturage planifié entre particuliers ou par le biais de sites en lignes ou d'applications qui favorisent la mise en relation entre conducteurs et passagers,
- Le covoiturage spontané, basé sur l'utilisation du trafic routier comme offre potentielle de déplacement (autostop organisé ou lignes de covoiturage, par points d'arrêt matérialisés).

Les échanges financiers entre les conducteurs et les passagers.

Les échanges financiers sont limités au partage des frais de déplacement : usure du véhicule, frais de réparation et d'entretien, pneumatiques, carburant et primes d'assurances, péages et frais de stationnement. Le partage des frais n'est pas soumis à la TVA, ne constitue pas un revenu et le conducteur n'est pas soumis à cotisations sociales.

Le barème forfaitaire (fixé à l'article 6B de l'annexe IV du code général des impôts) peut-être utilisé par un conducteur ou une autorité organisatrice de la mobilité (AOM) pour évaluer de manière simple et pratique les coûts de déplacement dans le cadre de trajet en covoiturage, en vue de les partager. Il est ainsi recommandé à ces derniers de fixer des offres de covoiturage inférieures ou égales à 0.20€/km par passager, au regard du barème fiscal maximal à 0.60€/km.

Le conducteur encourt des poursuites pénales si ces conditions ne sont pas respectées. Dans ce cas, il s'agit d'une activité professionnelle dissimulée.

L'assurance du covoiturage : le propriétaire d'un véhicule doit souscrire au minimum une assurance responsabilité civile. Cette garantie couvre les dommages qui peuvent être occasionnés à des tiers lors d'un sinistre. Ainsi, le passager du covoiturage est garanti par cette assurance obligatoire. L'assurance doit couvrir les trajets domicile/travail pour le covoiturage entre collègues et le « prêt » du volant quand on confie la conduite à une autre personne.

Il existe sur notre commune une aire de covoiturage, au niveau du 70 Grande rue, juste avant la ZAC de Bocanon.

Le parking dispose de 25 places de stationnement.



...Suite « Pour la forêt bio diverse des enfants » ...

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Mirebeau-sur-Bèze, en partenariat avec l'école élémentaire Marie Laurencin, l'association « Forestiers du monde » et le magasin « Gamm Vert » a réalisé la deuxième parcelle de la forêt bio diverse.

Ces parcelles de plantations d'arbres et d'arbustes sont situées au lieu-dit « Noyer de Beudet » à proximité de la déviation ente le rond-point de la route de Bèze et le rond-point de la route de Dijon.

Pour rappel : il s'agit d'un projet pédagogique sur plusieurs années avec pour objectif de planter une forêt pédagogique bio diverse avec les écoles de la commune.

Nous avons donc repris contact avec Jean-Noël CABASSY, président de Forestiers du monde pour renouveler l'opération de plantation d'une seconde parcelle de 30m x 30m avec 100 jeunes plants forestiers provenant des pépinières NAUDET.

Nous retrouvons dans ces deux parcelles de nombreuses variétés d'arbres comme du merisier, de l'orme, de l'érable, du tilleul, du micocoulier, du chêne, du sorbier, du peuplier, etc., ...

Mais également des arbustes champêtres comme l'amélanchier, le cytise, le cornouiller, le genêt, le cotonéaster, le houx, la viorne, le genévrier, ...



Nous nous sommes retrouvés avec les enfants de CM1 de la classe de Monsieur Fabien VAILLANT le jeudi 7 décembre après-midi pour implanter la nouvelle parcelle et mettre des jalons aux emplacements des futurs végétaux et le samedi 9 décembre, matin, avec enfants et parents pour creuser les 100 trous (fosses de plantation) : action qui a été rondement menée en 30 mn !

Puis les enfants ont paillé aux pieds des végétaux de la première parcelle en utilisant de la paille provenant de l'exploitation agricole de Monsieur Christian BOLLOTTE.

Ensuite nous avons partagé un petit moment de convivialité car après l'effort... le réconfort !

A l'issue de cette matinée, les enfants avaient préparé un petit texte de remerciements très touchant.

Le matin du 12 décembre, plantation des arbres et arbustes avec la classe et des bénévoles de forestiers du monde. Des protections ont été mises en place pour que les arbres poussent sans être grignotés... par nos amis les lièvres et les chevreuils.

Au bilan, pédagogiquement, racines, collets, troncs, houppiers, forêt, biodiversité n'ont plus de secret pour nos jeunes écoliers...

Nous avons fait un bilan de la réussite de la première parcelle. Il s'avère que le taux de reprise est de plus de 90%. **Tout en sachant que nous n'avons pas arrosé du tous ces jeunes plants forestiers.** Les enfants avaient réalisé un paillage (avec de la paille) au pied de chaque végétal.



Un projet réussi qui s'inscrit bien dans une démarche écologique et durable.

Cette parcelle d'un hectare est inscrite au plan de gestion de la forêt communale qui est gérée par l'ONF et donc protégée.

Nous remercions notre mécène, GAMM VERT, pour la prise en charge financière des 100 plants, tuteurs et protections nécessaires pour ce projet.

Le site peut encore accueillir pas moins de 6 autres parcelles !

Nous souhaitons continuer ce projet de forêt bio diverse sur ce site en associant l'école élémentaire Marie Laurencin mais aussi l'école Saint Nicolas. Nous envisageons donc de réaliser deux nouvelles parcelles pour l'automne 2024, c'est pourquoi **nous recherchons de nouveaux mécènes...**

Appel aux financeurs... ces opérations d'afforestation coûtent environ 1700.00 € par parcelle. A savoir qu'une participation est déductible des impôts à hauteur de 70%.

Que deviendra cette forêt bio diverse dans plusieurs décennies ?

Nous laissons le soin aux jeunes générations de la découvrir...



Merisier, cerisier sauvage



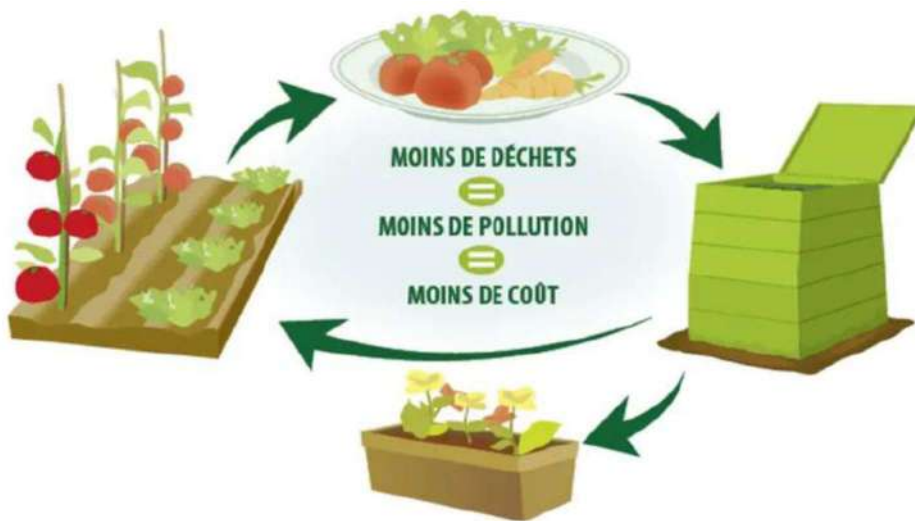
Orme champêtre



Érable

LES BIODECHETS

Pourquoi trier ses biodéchets ?



2024

À cette date, chacun devra obligatoirement disposer d'une solution pour trier ses déchets alimentaires. C'est la loi !



Les nouvelles dispositions sont désormais adoptées dans la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi AGECL).

Tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables et les séparer du reste de la poubelle.

Le gisement, estimé à 80kg par an et par habitant, s'il n'est pas trié, est enfoui ou incinéré alors qu'il pourrait être valorisé localement et à moindre coût.

Les bonnes astuces pour un bon compost !

Si l'on dispose d'un jardin, on peut réaliser son compost soit en formant un tas, que l'on retourne de temps en temps, soit en utilisant un bac à compost. La transformation naturelle s'opère en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de micro-organismes tels que des champignons, des bactéries et de plus gros organismes tels que des vers, des petits insectes ou des acariens.

Mettre un peu de tout dans son compost...

- **Les déchets carbonés** (branches, paille, carton, sciure, copeaux, papiers, écorces...) et **les déchets azotés** (déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes)
- **Les déchets humides** (déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes) et **les déchets secs** (branches, paille, papier, sciure)
- **les déchets grossiers** (tailles et déchets fibreux broyés) et **les déchets fins** (déchets de cuisine, tontes de gazon, sciure...)



Les déchets secs riches en carbone



Les déchets humides riches en azote

Comment ça fonctionne ?

Les composteurs s'occupent de tout. De votre côté, mélanger et aérer votre compost régulièrement, tout en maintenant une bonne hydratation.

Un compost ne doit pas être ni trop sec ni trop humide : il nécessite une surveillance régulière pour savoir s'il faut l'arroser légèrement ou y rajouter des matières humides comme des épluchures, ou plutôt l'assécher en rajoutant des déchets bruns ou secs.

Pour le compostage en quantité importante particulièrement, il ne faut pas oublier au préalable de mettre « des matières grossières favorisant l'aération » dans son mélange et de brasser régulièrement le compost, surtout au début puis une fois tous les un à deux mois.





Tous au Compostage



SMOM - 03 80 95 21 10

communication@smom.fr

OUVERTURE DES BUREAUX :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

On range sa poubelle...

Il est du devoir de la municipalité de rappeler à tous quelques règles et notions élémentaires de propreté publique en ce qui concerne les ordures ménagères, afin de préserver la qualité de notre cadre de vie.

Aussi nous vous rappelons que **vous ne devez déposer les poubelles sur le trottoir ou bas-côté de la voie publique que la veille de la collecte à partir de 19 heures et que vous devez impérativement procéder à leur enlèvement dans la journée, dès la collecte effectuée.**

Tout déchet déposé sur la voie publique en dehors de ces périodes de collecte peut faire l'objet d'un constat et d'une verbalisation (articles R 632-1 et R 635-8 du Code pénal). Le fait de laisser des poubelles en permanence sur la voie publique, de jeter des déchets dans la nature ou de souiller le domaine public est passible de la même contravention de 2^{ème} classe.

D'autre part, il est strictement **interdit de déposer des sacs à même le sol**, pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de santé des employés du syndicat de traitement des ordures ménagères. Le non-respect du règlement de collecte peut donner lieu à une sanction (amende forfaitaire de 35€ ou contravention de 2^{ème} classe de 150€).

Enfin, n'oublions pas que si les bacs n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de leur enlèvement, ils n'en constituent pas moins des nuisances visuelles, voire olfactives, et le cas échéant, des obstacles au cheminement des piétons et personnes à mobilité réduite. **Il est donc primordial de rentrer ses bacs au plus vite, dans un souci du respect d'autrui (voisins et riverains) et pour préserver le bien vivre à Mirebeau-sur-Bèze dans l'intérêt de tout un chacun.**

Comptant sur votre bienveillante compréhension et vous remerciant par avance pour votre participation citoyenne.

Recensement citoyen et Journée Défense et Citoyenneté

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Chaque français dès 16 ans doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à **la journée défense et citoyenneté (JDC)**. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un *certificat de position militaire*.

Le recensement citoyen

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen **à partir de votre 16^{ème} anniversaire**. Vous devez le **faire dans les 3 mois qui suivent**. Vous avez jusqu'à la fin du 3^{ème} mois pour le faire.

A savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation **jusqu'à l'âge de 25 ans** ; la démarche à faire reste la même.

Vous pouvez faire le recensement citoyen **à la mairie de votre domicile ou sur internet**. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même, mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile récent.

Une fois votre recensement fait, vous obtenez **votre attestation de recensement**.

Journée défense et citoyenneté (JDC)

Après avoir fait votre recensement citoyen, vous devez participer à **une journée défense et citoyenneté**. Vous recevrez une convocation écrite vous indiquant la date et le lieu de votre JDC. La convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de votre JDC.

La JDC a lieu entre la date de votre recensement citoyen et celle de votre 18^{ème} anniversaire.

Durant votre JDC, vous recevrez :

- Des enseignements sur les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale et sur les différentes formes d'engagements,
- Un enseignement sur le civisme, sur la base de **la charte des droits et devoirs du citoyen français**,
- Une information sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la lutte contre les préjugés sexistes et sur la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple.
- Vous passez également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.
- A la fin de la journée, il vous est remis un certificat individuel de participation à la JDC. Ce document certifie que vous avez participé à la JDC.



Naissances

BOUTON Célestine

LABROUSSE Maylonne

SERAFIN Jade

LAKEHAL Maryam

CHAMARANDE Abel

MERLE Romy



Décès

PETIT André

LEGOUX Vanessa

MARC Suzanne née VINCENT

BLANCHARD Marthe

COQUEREAU Raymond

MATEJCEK Paulette née TROUILLET

BOLLOTTE Elisabeth née MORIZOT

BOLLIET Jacqueline née CÉLESTRANO

BOLLOTTE Michèle née GRAIPIN

AUBERT Giselle née HEUZARD

LOSSET David

LOMBARD Raymonde née BASILETTI

RICHARD Mauricette née GRESSÉ

CHAIGNET Pierre

TOUMAZET Monique née FOULET

HINSINGER Josiane née RAMIREZ

DENIS Roger

DEFOND Alain

Où demander un acte ?

Naissance : à la mairie du lieu de naissance.

Mariage : à la mairie du lieu de mariage.

Décès : à la mairie du lieu de décès ou à la mairie du dernier lieu de résidence du défunt.

La mise à jour du livret de famille

Naissance ou adoption : l'arrivée de chaque enfant dans un couple, marié ou non, doit être inscrite dans le livret de famille. Vous pouvez vous rendre à la mairie de votre domicile qui peut se charger de transmettre le livret aux autorités concernées ou directement à la mairie du lieu de naissance.

Mariage des parents : L'extrait d'acte de mariage des parents est inscrit au sein du livret qui leur avait été délivré lors de la naissance de leur 1^{er} enfant. Si vous n'avez pas eu d'enfant avant votre union, votre livret de famille vous sera remis le jour de votre mariage.

Divorce ou séparation : Les mentions de divorce et de séparation de corps apparaissent sur le livret avec la mention de l'extrait d'acte de mariage. En cas de divorce ou de séparation, un second livret peut être remis à celui qui ne possède pas le livret original. Vous devez vous rendre à la mairie où a été célébré le mariage avec votre pièce d'identité et le jugement. Vous pouvez vous rendre à la mairie de votre domicile qui peut se charger de transmettre le livret et le jugement aux autorités concernées.

Décès : Le décès d'un époux, d'un parent ou d'un enfant mineur doit être inscrit sur le livret. L'extrait de l'acte de décès retranscrit mentionne uniquement le lieu et la date du décès.

Colis de Noël aux aînés

Samedi 16 décembre, les élus accompagnés des membres du CCAS et des enfants du conseil municipal junior, ont distribué les colis de fin d'année aux personnes âgées de plus de 75 ans de notre commune.

Ainsi, 93 colis ont été offerts aux personnes et 34 colis aux couples.

Ces colis ont été préparés par l'établissement « Ô VIN DIEU » de Mirebeau-sur-Bèze.

Repas de Noël des aînés

Mercredi 13 décembre, la municipalité a offert aux mirebellois de 75 ans et plus, un repas à l'occasion des fêtes de fin d'année au Forum.

Une soixantaine de personnes ont participé à ce moment de convivialité toujours très apprécié.

Le menu préparé par le restaurant « La Venelle » à Mirebeau-sur-Bèze, comportait : amuse-bouche et cidre ratafia, quenelle de brochet sauce crustacé, blanquette de volaille sauce foie gras et gratin de pommes de terre, assiette de trois fromages et gâteau succès au chocolat et sa crème anglaise.

Repas animé par Jean-Marie MAURICE... Toujours au top...





**Vendredi 17 novembre 2023...
dernier jour de bénévolat pour
Monsieur CRANCE**

Nous souhaitons dire **un grand merci à Monsieur Aurèle CRANCE** pour son implication dans l'aide à nos aînés en tant que porteur de repas bénévole au sein du CCAS de notre commune et cela depuis 2010.

Il nous a confié avoir fait de belles rencontres pendant ses 13 ans de bénévolat et avoir été touché par l'accueil qui lui était réservé par nos aînés. Mais, il est temps maintenant qu'il prenne un peu plus de temps pour sa famille et lui.

Son temps, son énergie et son engagement sans faille ont été très précieux. Il a joué un rôle primordial dans le succès de ce service et nous lui en sommes très reconnaissants.

Encore merci à vous, Monsieur CRANCE.

Il laisse sa place à d'autres...

ARRIVÉE DE NOUVEAUX PORTEURS DE REPAS

Nous accueillons en janvier 2024 **Jacqueline LACROIX** et **Sylvie PATAILLE** qui feront partie de notre équipe de bénévoles pour apporter leur déjeuner à nos aînés.

Un grand merci à toutes les deux.

Venez agrandir notre petite équipe de bénévoles.

Nous avons toujours besoin de volontaire pour apporter à nos aînés leur repas quotidien.

Chaque bénévole est sollicité pour une semaine, de 11h à 12h30 (sauf week-end et jours fériés), tous les deux mois environ, en fonction de ses disponibilités.

**Si donner un peu de votre temps vous intéresse, merci de nous contacter au
03.80.73.97.20**

FÊTE DES MÈRES

La fête des mères, une tradition qui perdure dans notre commune, et qui est célébrée tous les deux ans.

Cette année, le CCAS organisera une réception pour honorer les parents de la commune qui auront eu un enfant au cours des années 2022 et 2023.

Si vous êtes concernés, n'hésitez à vous présenter en mairie afin que nous puissions vous convier à cette manifestation





Le Noël des enfants

Samedi 16 décembre après-midi, environ 100 personnes, enfants, parents, grands-parents ont pris place salle Jean GABIN au Forum pour assister à la représentation de la Perle magique par les acteurs de La tête de mule, une compagnie dijonnaise.

Ce spectacle était offert par la municipalité aux petits mirebellois dans le cadre du Noël des enfants 2023 et a connu un franc succès.



JARDINS COMMUNAUX

La commune dispose de jardins communaux, rue de la Praie, dont la location est réservée aux mirebellois.

Pour l'année 2024, il y a plusieurs parcelles d'environ 280 m² encore disponibles.

La location de ces terrains est contrainte à un règlement, dont le point le plus important impose que la surface louée doit être cultivée et entretenue tout au long de l'année. Toute construction d'abri est interdite.

Le coût de la location est de 8€ ou 12€ par an selon la taille du terrain.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de déposer une demande écrite auprès de l'accueil de la mairie.

Pour tout renseignement :

03.80.73.97.20

accueil@mirebeausurbeze.com



Lotissement ORVITIS « La Pièce de Dijon »



Les travaux de viabilisations du futur lotissement se déroulent correctement.

Pour tout renseignement et pré-réservation des lots qui seront en vente début 2024, vous pouvez contacter :

- Corine ESTIVALET, conseillère commerciale ventes, au 03.80.60.84.56 ou 06.70.75.86.91
corine.estivalet@orvitis.fr
- Sylvie MALIAR, référente ventes, au 03.80.60.84.63 ou 06.40.12.85.90
sylvie.maliar@orvitis.fr

PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023 A 19 HEURES

ETAIENT PRÉSENTS : Laurent **THOMAS**, Séverine **PRUDHOMME**, Didier **PETITJEAN**, Pierrette **TRIBOLET**, David **RICHARD**, Marie-Claude **ROUGEOT**, Patrick **BATAILLE**, Gaëlle **BAUBICHET**, Christian **BOLLOTTE** (arrivée à 19H55), Nathalie **CAYOT** (arrivée à 19H45), Robert **CREUX**, Céline **ENFER**, Bernard **HINSINGER**, Cécile **MOUREAUX**, Yannick **PETIT**, Véronique **ROBLOT-ROUX** (arrivée à 19H20), Bastien **TRIVIER-PERSONNE**

ETAIENT ABSENTS : Jean-François **MICHON**, Elodie **POIROT**

Création d'un poste permanent d'Adjoint Technique Territorial

Le Conseil Municipal approuve la création, à compter du 1^{er} octobre 2023, d'un poste d'Adjoint Technique Territorial, à temps complet (35 heures) au sein du service technique (agent polyvalent).

Approbation des travaux de voirie 2024 et sollicitations de subventions

Le Conseil Municipal approuve le projet de voirie pour l'année 2024 rue de Dame Rose et Allée de la Garenne, d'un montant estimé à **181 963 €**, concernant la création d'un espace partagé voitures/piétons, aménagements routiers de sécurisation pour réduire la vitesse des véhicules et garantir plus de sécurité (remplacement des bordures, reprise du tapis d'enrobé, création de places de stationnement).

Il sollicite le concours du Conseil Départemental de la Côte d'Or dans le cadre du programme « Voirie Communale Côte d'Or » et au titre de la répartition du produit des Amendes de Police pour les travaux de voirie 2024.

Décision modificative n° 1 du budget principal 2023

Il est adopté les ajustements suivants sur le budget principal 2023 de la commune :

Article 739118 + 1 389 €

Article 73111 + 1 389 €

Convention avec Ingénierie Côte d'Or le Département pour l'utilisation de services numériques

Le Conseil Municipal accepte la convention relative à l'utilisation des services numériques proposée par ICO le Département, pour une durée de trois années à compter du 1^{er} janvier 2024. Le montant s'élève à 1 800 € (forfait annuel établi en fonction de la strate de la commune).

Approbation de l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au Représentant de l'Etat

Comme suite à la précédente décision, il convient de signer un avenant avec la Préfecture de Côte d'Or pour l'utilisation des services numériques du Département.

Approbation de la convention de prestation de services relative à la réalisation d'un état des lieux entre la communauté de communes du Mirebellois Fontenois et les titulaires des compétences eau et assainissement de son territoire.

Dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes du Mirebellois Fontenois à compter du 1^{er} janvier 2026, cette collectivité doit effectuer un état des lieux de l'existant auprès de toutes les communes du territoire.

Le Conseil Municipal approuve la convention présentée afin que cette mission puisse être effectuée.

Approbation de la convention de prestation de service avec l'Association Audio du Mirebellois pour la régie de l'espace Jean Gabin du Forum

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention avec cette association dans le cadre de l'organisation de la programmation culturelle.

SICECO : adhésion à un nouveau groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergie et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche Comté

La commune adhère au SICECO dans le cadre d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergie (gaz naturel et électricité). Un nouveau groupement est proposé par le SICECO : la commune accepte d'adhérer à ce nouveau groupement pour l'achat de l'énergie.

Appel à Manifestation d'Intérêt concernant la recherche de terrains visant à accueillir un Village d'Enfants

Le Conseil Départemental de la Côte d'Or est à la recherche de terrains viabilisés de 5 000 m² à 10 000 m² visant à accueillir un Village d'Enfants pour des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Le Conseil Municipal décide de répondre à cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et déposera un dossier.

Dénomination de voies communales

Dans le cadre de la création du futur lotissement « La Pièce de Dijon » par ORVITIS route de Dijon, il convient de prendre une délibération afin de dénommer les voies.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, dénomme les voies comme suit :

- Rue de la 8^{ème} Légion
- Rue de la Voie Romaine
- Rue des Thermes
- Impasse de l'Oppidum

Travaux rénovation des réseaux : ces travaux programmés rue de Gray et rue des

Tanneries devront commencer début 2024. Le MOE travaille actuellement sur ce dossier. Une réunion est programmée lundi 25 septembre.

Travaux rue Paul AUBAN : des travaux d'élargissement de cette voirie sont programmés par la commune à partir de lundi 25 septembre. Le Crédit Agricole doit également entreprendre des travaux de mise à niveau de sa parcelle. Des travaux d'installation de bornes électriques sont entrepris par la société Intermarché. En plus des travaux réalisés par ORVITIS pour la création du lotissement, il y aura beaucoup de perturbations à cet endroit dans les prochaines semaines.

Lotissement la Pièce de Dijon : ORVITIS est venu présenter son dispositif de commercialisation de leurs parcelles qui devraient prochainement débiter. La vente des lots devrait intervenir début 2024.

✓ COMMISSION FETES ET CEREMONIES (Marie-Claude ROUGEOT)

Foire d'Automne 2023 : Marie-Claude ROUGEOT remercie les bénévoles qui se sont investis pour cette manifestation qui a été une réussite avec la présence cette année de 65 exposants. Une réunion de la commission est programmée le 9 octobre à 19H pour le débriefing et la programmation des prochaines manifestations.

Informations diverses

Le Maire informe :

- ✓ **TUILERIE** : un arrêté Préfectoral du 14 septembre 2023 autorise, par dérogation pour une durée de 6 mois, l'utilisation de la Tuilerie. Le niveau devenait critique il y a quelques semaines.

✓ CREATION D'UNE COMMISSION « FORUM FESTIVAL » :

Le Maire souhaite qu'une commission « Forum Festival » soit créée pour l'organisation de cette manifestation.

Les Elus suivants sont candidats :

- M. Robert CREUX

- Mme Céline ENFER
- M. Bernard HINSINGER
- M. Yannick PETIT
- M. Didier PETITJEAN
- M. David RICHARD
- M. Bastien TRIVIER-PERSONNE
-

Informations des commissions communales

- ✓ **COMMISSION TRAVAUX, URBANISME,**
(Didier PETITJEAN)

Travaux du 1^{er} étage mairie : les travaux peuvent débuter dès la semaine prochaine. Une subvention d'un montant de 27 120 € a été attribuée à la commune par le Conseil départemental de la Côte d'Or.

Travaux Place Bassot : une réunion de préparation a eu lieu vendredi 15 septembre. Le début des travaux, initialement programmé en octobre, est reporté au 15 janvier 2024 en raison d'un problème d'approvisionnement de pavés.

- ✓ **COMMISSION CADRE DE VIE, ECOLOGIE, FORET, FLEURISSEMENT**
(David RICHARD)

Présentation d'un projet : David RICHARD présente un dossier qui propose un projet de maraîchage bio et cherche un terrain sur la commune qui pourrait accueillir son activité. La parcelle communale située à côté des Vergers du Ravelin pourrait lui être proposée. Après ces explications, les Elus souhaitent que l'intéressé leur présente par écrit les aspects relatifs à ses besoins, notamment en eau, ainsi que le côté esthétique et sécuritaire de ce projet.

Sentier de randonnée « Les Baraques » : David RICHARD présente le nouveau tracé envisagé du circuit « Les Baraques », d'une longueur de 14 kilomètres, qui pourrait intégrer les bornes historiques présentes à proximité, ainsi que quelques points remarquables. Il espère sa mise en place à l'été 2024.

M. RICHARD en profite pour remercier Mme Catherine BONNET, journaliste du Bien Public présente à la séance, pour son article paru sur les bornes historiques de la commune.

Aménagement forestier : les élus sont invités à la présentation par les services de l'ONF du nouveau programme d'aménagement forestier le 3 octobre prochain.

- ✓ **COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION**
(Pierrette TRIBOLET)

Manifestations : les dates des prochaines manifestations, séances de cinéma et théâtre sont communiquées.

- ✓ **CCAS** (Séverine PRUDHOMME)

Repas des Aînés : le repas se déroulera cette année le 13 décembre.

Colis aux Aînés : la distribution des colis se déroulera le 16 décembre 2023. Les Elus proposent de décaler l'heure de livraison plus tard dans la matinée.

Demandes de logements : beaucoup de demandes de logements sont reçues mais peu de logements disponibles actuellement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2023 A 20 HEURES

ETAIENT PRÉSENTS : Laurent **THOMAS**, Séverine **PRUDHOMME**, Didier **PETITJEAN**, Pierrette **TRIBOLET**, David **RICHARD**, Marie-Claude **ROUGEOT**, Patrick **BATAILLE**, Gaëlle **BAUBICHET**, Christian **BOLLOTTE**, Robert **CREUX**, Céline **ENFER**, Bernard **HINSINGER**, Yannick **PETIT**, Elodie **POIROT**, Véronique **ROBLOT-ROUX**, Bastien **TRIVIER-PERSONNE**

ETAIT ABSENTE REPRÉSENTÉE : Cécile **MOUREAUX** (*procuration à Didier PETITJEAN*)

ETAIENT ABSENTS : Nathalie **CAYOT**, Jean-François **MICHON**

Forêt communale : approbation du programme d'aménagement pour la période 2024-2043

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement de la forêt communale de Mirebeau sur Bèze tel que présenté par les services de l'ONF.

Instauration de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel donne lieu au paiement d'une redevance « RODP ». Le versement de cette RODP n'intervient qu'après la prise d'une délibération par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal fixe le taux de la redevance pour occupation du domaine public au seuil de 0,035 par rapport au plafond de 0,035 € / mètre de canalisation de distribution prévu au décret susvisé.

Il approuve la revalorisation automatique de ce montant par application, à la fois de la longueur actualisée du réseau de distribution de gaz implanté sur le domaine public communal et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.

Il précise que selon le décret n° 2007-606 susvisé, cette redevance soit due chaque année à la commune sans qu'il soit nécessaire de délibérer à nouveau.

ENEDIS : convention de servitudes pour l'enfouissement d'une ligne souterraine à la Pièce de Dijon

Le Conseil Municipal approuve la convention de servitudes entre la commune de Mirebeau sur Bèze et la société ENEDIS pour l'enfouissement d'une ligne électrique parcelles ZE n° 125 et n° 166 situées à la Pièce de Dijon.

Déclassement des routes départementales suite au contournement de Mirebeau sur Bèze

Les travaux du contournement routier ont été achevés en 2019 pour le barreau Ouest et en 2021 pour la déviation sud.

L'ouvrage d'art de la RD 70 franchissant la Bèze dans l'agglomération de Mirebeau sur Bèze a été réparé en 2022 et l'ouvrage d'art qui franchit le Ravelin est dans un état satisfaisant.

Le Conseil Municipal doit accepter la rétrocession des parcelles suivantes dans le domaine public communal :

RD 70 : entre le giratoire sud, route de Dijon et le carrefour avec la RD 27 côté Nord, sur 2 018 m, du PR 55 + 182 au PR 57 + 226

RD 959 : entre le giratoire nord, ZAC de Bocanon et le giratoire Sud, route de Pontailler sur Saône, sur 1 288 m, du PR 64+904 au PR 65+988

RD 112 : entre son intersection avec la RD 701 et son extrémité à son intersection avec la RD 959, sur 282 m, du PR 80+248 au PR 80 +530

RD 25a : entre son intersection avec la RD 701 (giratoire) et son extrémité à l'intersection de la rue de la Gare, sur 1 275 m, du PR 8+654 au PR 9+905.

Il émet toutefois une réserve concernant le déclassement de l'ouvrage franchissant le Ravelin.

Délibération modificative n°1 sur le budget annexe eau et assainissement

Il est adopté les ajustements suivants sur le budget annexe eau et assainissement :

Article 6712	+ 530 €
Article 678	+ 2 000 €
Article 604	+ 2 530 €

Délibération permanente concernant les dépenses à inscrire à l'article 623 du budget communal

Le conseil municipal précise, par délibération, les principales caractéristiques des dépenses à enregistrer au compte 623 « publicités publications et relations publiques », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire.

Approbation des tarifs 2023 des encarts publicitaires pour le bulletin communal

Le Conseil Municipal approuve comme suit les tarifs concernant les publications des professionnels dans le bulletin communal pour l'année 2023 :

1/16 ^{ème} de page :	180 €
1/8 ^{ème} de page :	360 €
¼ de page :	720 €
½ page	1 440 €

Présentation du rapport de suivi de recommandations de la Chambre Régionale des Comptes

Le Conseil Municipal débat sur le rapport de suivi de recommandations de la Chambre Régionale des Comptes Bourgogne Franche Comté concernant le contrôle des comptes et la gestion de la commune de Mirebeau sur Bèze pour les exercices 2017 et suivants.

Informations diverses

Le Maire informe :

- ✓ **MEDIATHEQUE** : une soirée « Murder Party » (Cluedo géant) est organisée par les agents de la médiathèque vendredi 19 janvier 2024. Elles ont besoin de volontaires pour finaliser leur scénario et pour préparer cette soirée. Le Maire invite les membres présents à se faire connaître s'ils souhaitent participer à cette animation.
- ✓ **Travaux rue Paul AUBAN** : le Maire rappelle les travaux réalisés par la commune rue Paul AUBAN (élargissement de la voirie sur environ 1 mètre, création de trottoirs). Il dit avoir contacté le Crédit Agricole concernant la réalisation de travaux nécessaires suite à l'abaissement du niveau de terrain.
Cette société propose le déplacement de son entrée, de confier ces travaux à la société EUROVIA et sollicite la commune pour une prise en charge financière.

Après avoir entendu ces explications, les membres autorisent le Maire à proposer au Crédit Agricole une solution équitable consistant à prendre en charge à part égale les frais relatifs à ces travaux.

- ✓ **Source La Tuilerie** : le Maire explique qu'une panne de pompe (problème de valve) survenue à La Tuilerie a occasionné une restriction temporaire de l'usage de l'eau confirmée par arrêté municipal. Les services de la SAUR ont procédé au remplacement de la pompe et tout fonctionne normalement. De l'eau potable a tout de même dû être achetée au Syndicat de Magny Saint Médard.

Informations des commissions communales

- ✓ **COMMISSION TRAVAUX, URBANISME,**
(Didier PETITJEAN)

Travaux rue de Gray et rue des Tanneries : des travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et de branchements vont être entrepris dans ces rues en 2024. Ceux-ci seront importants, notamment rue des Tanneries et devraient être entrepris après les travaux de la Place Bassot.

Mme Véronique ROBLOT-ROUX fait remarquer que plusieurs bouches à clé ont disparu dans la commune, occasionnant un amoncellement de détrit et pouvant représenter un danger pour les usagers.

Travaux mairie : afin de pouvoir percevoir le solde de la subvention attribuée par la Région dans le cadre des travaux de rénovation de la mairie, des tests d'étanchéité à l'air et sur la VMC seront effectués vendredi 1^{er} décembre.

- ✓ **COMMISSION FETES ET CEREMONIES**
(Marie-Claude ROUGEOT)

Téléthon 2023 : aucune manifestation ne sera organisée cette année. Les associations sportives sollicitées n'ont pas répondu à la proposition faite d'organiser conjointement des animations pour soutenir cette cause.

Noël des enfants : un spectacle suivi d'un goûter sera organisé pour les enfants le dimanche 16 décembre prochain.

✓ **COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION**
(Pierrette TRIBOLET)

Manifestations : les dates des prochaines manifestations, séances de cinéma et théâtre sont communiquées.

✓ **COMMISSION CADRE DE VIE, ECOLOGIE, FORET, FLEURISSEMENT**
(David RICHARD)

Lotissement La Pièce de Dijon : l'aménagement des espaces verts du futur lotissement est présenté.

Fossés : il est fait part d'un message du Maître d'œuvre des travaux du lotissement La Pièce de Dijon, faisant part du dysfonctionnement de plusieurs fossés appartenant à la commune (têtes d'aqueducs décalées, buses encombrées...) empêchant le bon passage de l'eau. L'entretien de ces fossés est d'autant plus important qu'ils récupéreront, à terme, le débit de fuite d'une très grande partie du futur lotissement.

✓ **COMMISSION JEUNESSE** (Séverine PRUDHOMME)

CMJ : une réunion est programmée le 18 novembre prochain. Un rappel de la commémoration du 11 novembre sera effectué auprès des Jeunes.

✓ **CCAS** (Séverine PRUDHOMME)

Colis aux Aînés : une proposition de colis a été sollicitée chez « Ô vin Dieu ». Celui-ci propose un colis différent de ce qui est offert habituellement, composé de produits locaux.

Repas offert aux Aînés : le menu offert à cette occasion est travaillé avec le restaurant « La Venelle », les deux autres restaurants de la commune ne pouvant offrir ce service. Pour rappel, la date est fixée au 13 décembre.

Locations : les logements nouvellement libérés sont tous loués de nouveau.

Questions diverses

Céline ENFER

- Indique que les « serflex » installés sur le pont pour les illuminations peuvent être dangereux pour les usagers car ceux-ci n'ont pas été coupés ⇨ les agents n'ont pas fini d'installer les illuminations, les « serflex » seront effectivement coupés.
- Demande si l'accès à la médiathèque située du côté du stade peut être utilisée par les usagers car elle est plus simple d'accès pour les poussettes et en cas d'intempéries ⇨ non, il n'est pas prévu que cette entrée soit utilisée.
- Sollicite un retour du service de l'eau et de l'assainissement qui, malgré ses demandes, ne viennent pas à son domicile suite au relevé de son compteur. **Mme Véronique ROBLOT-ROUX** fait également part de son étonnement de trouver un carton pour le relevé de son index, alors qu'elle était présente à son domicile et aurait pu ouvrir à l'agent pour qu'il effectue ce relevé. ⇨ ces informations seront transmises au service concerné.
- Demande si la commune a des nouvelles concernant le projet d'installation d'un cabinet médical rue Paul AUBAN ⇨ le Maire répond que le projet de cabinet médical est toujours au même stade mais que d'autres propositions d'installation de professionnels pourraient être à l'étude.

Bastien TRIVIER-PERSONNE

- Informe que des lampes du chemin de la Pompe, traversant le lotissement de la Fenotte, ne s'allument plus ⇨ la société CITEOS, en charge de cette maintenance sera de nouveau prévenue.
- Informe que des soirées seront organisées par l'association des Jeunes de la communauté de communes dont il est le Président à la piscine intercommunale dès la saison prochaine.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2023 A 19 HEURES

ETAIENT PRÉSENTS : Laurent **THOMAS**, Séverine **PRUDHOMME**, Didier **PETITJEAN**, Pierrette **TRIBOLET**, David **RICHARD**, Marie-Claude **ROUGEOT**, Patrick **BATAILLE**, Gaëlle **BAUBICHET** (arrivée à 19H20), Christian **BOLLOTTE**, Robert **CREUX**, Céline **ENFER**, Bernard **HINSINGER**, Cécile **MOUREAUX**, Yannick **PETIT**, Véronique **ROBLLOT-ROUX**, Bastien **TRIVIER-PERSONNE**

ETAIT ABSENTE EXCUSÉE : Elodie **POIROT**

ETAIENT ABSENTS : Nathalie **CAYOT**, Jean-François **MICHON**

Modification du tableau des emplois et des effectifs : suppressions et créations de postes

Le Conseil Municipal met à jour le tableau des effectifs de la commune.

Deux postes d'Adjoint Administratif sont créés à compter du 1^{er} janvier 2024.

Réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la Préfecture de Côte d'Or dans le cadre de la DETR 2024 pour la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement.

Le montant de l'opération s'élève à 58 734 € et une aide à hauteur de 20% de ce montant est sollicitée.

Suivi de la mise en œuvre du programme d'action agricole sur le bassin d'alimentation de la source du Creux au Vau

Le Conseil Municipal accepte le suivi de la mise en œuvre du programme d'action agricole sur le bassin d'alimentation de la source du Creux au Vau pour l'année 2024 et sollicite une aide auprès de l'Agence de l'Eau à hauteur de 70%.

Approbation des tarifs communaux 2024

Le conseil municipal fixe les tarifs 2024 des différents services communaux.

Cette délibération est consultable sur le site internet de la commune dans la rubrique « La Mairie/Procès-verbaux et délibérations »

Approbation du tarif de vente des parcelles dans la zone commerciale

Le Conseil Municipal approuve comme suit les tarifs des parcelles commerciales restant à vendre dans la zone commerciale rue de Dijon :

➡ le prix de vente de la parcelle ZE n° 185 située rue Paul AUBAN, dans la zone commerciale route de Dijon à 60 € HT le m² ;

➡ de conserver le prix de vente des autres parcelles communales à vendre dans la zone commerciale à 30 € HT le m².

Délibération modificative n° 2 sur le budget principal

Le Conseil Municipal procède à des ajustements de crédits sur le budget principal de la commune.

Délibération modificative n° 2 sur le budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal procède à des ajustements de crédits sur le budget annexe eau et assainissement de la commune.

Renouvellement de la convention relative à l'entretien des bâtiments communaux avec la Communauté de Communes du Mirebellois Fontenois

Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition d'agents intercommunaux au bénéfice de la commune de Mirebeau sur Bèze, telle que présentée en annexe, afin d'assurer l'entretien des bâtiments communaux. Celle-ci est signée pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2024 à hauteur de 48 heures hebdomadaires (21H50 pour les locaux du Forum et 26H50 pour les locaux de la mairie et de la salle Faber).

Approbation du nouveau règlement intérieur du Forum

Le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement intérieur du bâtiment du Forum à compter du 1^{er} janvier 2024.

Approbation du nouveau règlement intérieur de la médiathèque

Le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement intérieur de la médiathèque à compter du 1^{er} janvier 2024.

Approbation de la convention de dépôt avec l'Office du Tourisme Intercommunal

Le Conseil Municipal **approuve** la convention de dépôt-vente telle que présentée en annexe, dans le cadre du dépôt de cartes postales et de pattes de chat.

Il fixe le prix de vente des objets comme suit :

- Carte postale : 1 € l'unité
- Patte de chat en bronze : 44 € l'unité

Informations diverses

Le Maire informe :

✓ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Place Bassot : une subvention d'un montant de 247 000 € a été attribuée à la commune pour la rénovation de la Place Bassot par le Conseil Départemental dans le cadre du Plan Marshall.

Vidéoprotection : une subvention d'un montant de 2 260 € a été attribuée par l'Etat dans le cadre du FIPD pour l'installation des caméras de vidéoprotection (21 987 € initialement sollicités).

✓ SERVICE DE TELEDISTRIBUTION

Le service de télédistribution qui était facturé à hauteur de 50€ aux habitants des lotissements de La Fenotte et de l'Ermitage s'arrête au 1^{er} janvier 2024. Cette décision a été prise en raison des évolutions technologiques actuelles et de la caducité des règlements des lotissements.

Les habitants de ces lotissements devront souscrire un abonnement internet ou installer une antenne ou une parabole sur leur habitation.

Informations des commissions communales

✓ COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, (Didier PETITJEAN)

Travaux rue Paul AUBAN : La circulation est actuellement perturbée dans la zone commerciale en raison des travaux de voirie. Les entreprises doivent terminer les travaux aux alentours du 21 décembre. La rue ne sera pas refaite immédiatement en raison des travaux du lotissement.

Lotissement ORVITIS : les entreprises n'ont pas travaillé pendant quelques jours en raison des intempéries mais les travaux se déroulent correctement.

Travaux du 1^{er} étage de la Mairie : ceux-ci commenceront début 2024.

Rénovation logement communal : le plancher d'un logement communal situé 32 Grande Rue a été rénové. Les travaux ont été effectués dans un délai de deux semaines par les agents techniques.

Place Bassot : la prochaine réunion concernant ce dossier se déroulera le 12 janvier 2024. Les travaux devraient débuter le 15 janvier. La circulation sera fortement perturbée (des places de stationnement seront monopolisées et une rue devra être mise en sens de circulation inverse). Il faudra communiquer fortement auprès de la population ainsi que pour le déplacement du marché hebdomadaire qui se déroulera Place du Général VIARD pendant toute la durée des travaux.

✓ COMMISSION FETES ET CEREMONIES (Marie-Claude ROUGEOT)

Noël des enfants : le spectacle offert aux enfants de la commune se déroulera salle Gabin samedi 16 décembre à 15H. 49 enfants et 33 accompagnants sont inscrits.

Téléthon 2023 : les animations organisées dans le cadre du téléthon ont permis de récolter environ 800 €.

✓ **COMMISSION CADRE DE VIE, ECOLOGIE, FORET, FLEURISSEMENT**
(David RICHARD)

Afforestation : une seconde plantation d'arbres, fournis par la société GAMM VERT, a été organisée pour les élèves de CM1 de l'école Marie Laurencin dans le cadre d'un projet d'afforestation sur une parcelle communale en partenariat avec l'association « Forestiers du Monde ».

La première plantation est une réussite avec 90 % de reprise. Il faudra cependant attendre 4 à 5 ans pour voir les sujets plantés.

M. RICHARD précise être à la recherche d'un autre mécène pour faire participer également l'école Saint NICOLAS.

Les Elus remercient la société GAMM VERT pour sa participation.

Plantation d'arbres : les arbres commandés pour la haie bocagère située route de Dijon devraient prochainement être livrés et plantés par les agents communaux.

Sources : avec la forte tombée de pluies, les sources se remplissent. La commune a eu la chance de ne pas subir d'inondations importantes.

✓ **COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION**
(Pierrette TRIBOLET)

Cinéma : les séances suivantes sont programmées :

- ▶ mercredi 10 janvier 2024 : *Napoléon*
- ▶ mercredi 24 janvier 2024 : *La Tresse*
- ▶ mercredi 7 février 2024 : *Les 3 Mousquetaires : Milady*
- ▶ mercredi 21 février 2024 : *Comme un prince* ainsi que « tournez bobines » avec, le matin, « *Contes et silhouettes* » (à partir de 3 ans) et « *Nina et le hérisson* » (à partir de 7 ans), l'après-midi.

Spectacles : les spectacles suivants sont programmés :

- ▶ vendredi 26 janvier 2024 :
« *Trahisons et peaux de banane* »
- ▶ vendredi 9 février 2024 :
« *Le paradoxe de l'endive* »

✓ **COMMISSION JEUNESSE** (Séverine PRUDHOMME)

Le CMJ s'est réuni récemment. Les sujets suivants ont été évoqués par les jeunes :

- ▶ création d'un city-stade
- ▶ organisation d'une soirée en février 2024
- ▶ organisation d'une chasse aux œufs à Pâques

✓ **CCAS** (Séverine PRUDHOMME)

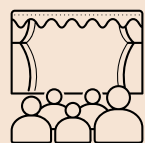
Repas des aînés : le repas offert aux aînés de la commune, préparé par le restaurant « La Venelle », a été organisé mercredi 13 décembre. Il a réuni environ 65 personnes, soit un peu moins de monde qu'habituellement.

Livraison des colis : le rendez-vous est fixé le 16 décembre à 8H30 au commerce « Ô Vin Dieu » où les bénévoles prendront un petit déjeuner. Les 7 équipes formées partiront ensuite livrer les colis aux aînés de la commune.

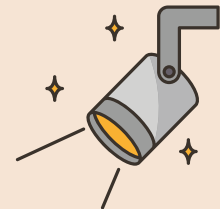
Cadeau : une bouteille d'eau de Cologne sera offerte aux résidents de la maison de retraite.

Questions diverses

M. Christian BOLLOTTE fait part d'un dysfonctionnement des cloches de l'église qui ne sonnent plus l'Angelus depuis quelques jours ➡ la société de maintenance sera contactée.



SAISON CULTURELLE



La saison culturelle 2024 est lancée !
Au programme :



TRAHISONS ET PEAUX DE BANANES

Le vendredi 26 janvier 2024 à 20h30
présenté par la Compagnie Tête de Mule
THÉÂTRE



LE PARADOXE DE L'ENDIVE

Le vendredi 9 février 2024 à 20h30
présenté par la Compagnie Taxi Brousse
THÉÂTRE



Drôle de Je(u), Ou Quand le Tu, Tue

Le vendredi 23 février 2024 à 20h30
présenté par la Compagnie Roulottes en Chantier
THÉÂTRE



THE CRACKED COOKIES

Le vendredi 8 mars 2024 à 20h30
CONCERT - Swing'n'roll



VACANCES DE MERDE.COM

Le vendredi 12 avril 2024 à 20h30
HUMOUR



ILS EXAGÈRENT

Le vendredi 17 mai 2024 à 20h30
HUMOUR



Renseignement et réservation au 03.80.73.97.20

**Vous recevrez prochainement la plaquette de la saison culturelle 2024
dans vos boîtes aux lettres !**



LE FORUM CINÉMA



Retrouvez la programmation des films 15 jours avant leur projection sur :



Le Forum _ Mirebeau-sur-Bèze



Mirebeau-sur-Bèze



ville-mirebeau-sur-beze.fr/les-seances-de-cinema

Les prochaines séances :

Mercredi 10 janvier à 20h30

Mercredi 24 janvier à 20h30

Mercredi 07 février à 20h30

Mercredi 21 février à 15h et 20h30

Mercredi 06 mars à 20h30

Mercredi 20 mars à 20h30

Mercredi 03 avril à 20h30

Mercredi 17 avril à 15h et 20h30

Mercredi 01 mai à 20h30

Mercredi 15 mai à 20h30

Réservation :



06.73.12.80.02



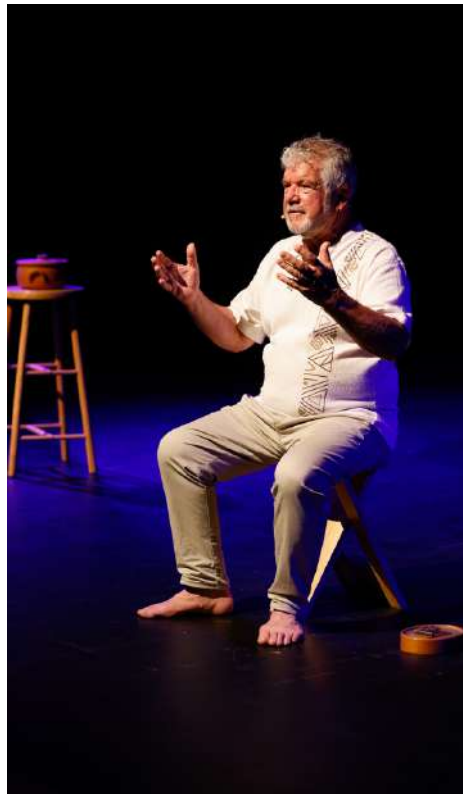
forum@mirebeausurbeze.com



L'ACTUALITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

RETOUR SUR "COUP DE CONTES" 2023

La médiathèque a eu le plaisir d'accueillir le festival Coup de Contes de la Médiathèque Côte d'Or dont le thème de cette 31ème édition était « Racines ». Le 13 septembre, jour de l'inauguration, a eu lieu le spectacle « YAZ Fragments du Mythe premier Kabyle » de Kamel Guennoun au Forum, Espace Jean Gabin. Les spectateurs présents ce soir-là ont pu écouter le conteur franco-kabyle reconnu comme l'un des remarquables conteurs de l'espace francophone. Un moment hors du temps, un voyage à travers une cosmogonie foisonnante de personnages et de symboles, croisant le merveilleux avec le tragique.



Le mercredi 20 septembre a eu lieu une rencontre au Mirabellum avec l'archéologue Fabienne CREUZENET, intitulée « L'argile dans tous ses états ». A cette occasion notre invitée a évoqué l'histoire antique de Mirebeau.



Pendant toute la durée du festival, du 13 au 30 septembre la médiathèque a accueilli l'exposition « A l'aube de l'humanité » de la Médiathèque Côte d'Or.

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

PANIER À HISTOIRES

Votre enfant est âgé entre 2 et 5 ans ? Il adore écouter des histoires ? Vous êtes au bon endroit ! La médiathèque propose des séances de lecture autour d'une thématique choisie par les bibliothécaires.

Activité sur réservation - Gratuit - De 2 à 5 ans.

Prochaine date : 9 avril de 10h30 à 11h



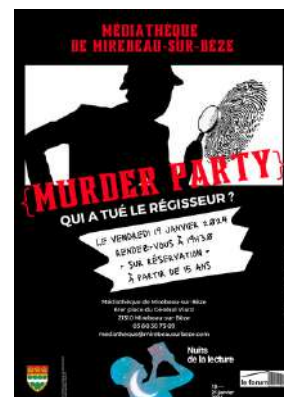
MURDER PARTY : QUI A TUÉ LE RÉGISSEUR ?

A l'occasion des Nuits de la lecture 2024 sur le thème du corps, la médiathèque organise une Murder party ! Ce vendredi en début de soirée, le régisseur est retrouvé mort alors qu'il préparait le spectacle qui devait avoir lieu le soir-même. Saurez-vous retrouver qui est le coupable parmi les cinq suspects ?

Rendez-vous le vendredi 19 janvier à 19h30 au Forum.

Sur réservation : équipes de 5 personnes maximum.

À partir de 15 ans.



ATELIERS CRÉATIFS

Vos enfants adorent créer des objets ou tout simplement faire des activités manuelles ? La médiathèque propose une séance lors des vacances scolaires de février et d'avril un atelier créatif.

Activité sur réservation ! À partir de 7 ans ! Avec un accompagnateur.

Date : 21 février et 17 avril de 14h30 à 16h30

TOUS LES MOIS

La médiathèque vous propose, une fois par mois, les activités suivantes : le prêt de jeux par le CLUC (Centre Ludique d'Utilité Collective) qui vous permet d'emprunter des jeux de société (pour les plus petits comme pour les plus grands) pour une durée d'un mois. Le comité de lecture adulte qui se réunit pour échanger autour des acquisitions adultes de la médiathèque et partager des coups de cœur et suggestions d'achats. Le comité de lecture jeunesse qui participe aux acquisitions jeunesse. Nous proposons à vos enfants de lire des mangas, bandes-dessinées ou romans que nous souhaitons acquérir et nous prenons en compte leurs avis, coups de cœur et suggestions pour enrichir les collections jeunesse de la médiathèque !

FESTIVAL : ÇA PAPOTE

La médiathèque participe à la 5ème édition du festival Ça Papote en Côte d'Or, organisé par la médiathèque Côte d'Or, qui aura lieu du 6 au 13 avril 2024. Cet événement permettra à une classe de rencontrer une autrice jeunesse, Anne-Sophie Baumann. A cette occasion, la médiathèque exposera des livres pop-up, accueillera un spectacle et proposera un atelier créatif : Spectacle « Déplier, une histoire du livre animé » le 10 avril à 16h. Spectacle familial tout public Rencontre entre la classe de CP-CE1-CE2 de l'école Saint-Nicolas et Anne-Sophie Baumann le 12 avril Atelier créatif avec les « Lunes artiques » le 13 avril à 10h. Création d'une fresque collective. Atelier pour les enfants

Dans cet endroit vous pouvez...

- Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à leur situation
- Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir
- Être orientés vers l'agence partenaire adéquate
- Bénéficier d'un libreaccès à des postes informatiques, connectés à l'internet
- Être accompagnés pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour leur espace personnel
- Recevoir un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration de revenus) ou des simulations de prestations
- Être accompagnés dans l'utilisation des équipements numériques mis à leur disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerie
- Être aidés à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités, à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité
- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document
- Numériser et imprimer des documents
- Être aidés pour la prise de rendez-vous téléphonique ou physique avec un conseiller partenaire
- Obtenir un rendez-vous à distance via des systèmes visio.

Mission Locale pour les jeunes de moins de 26 ans non scolarisés	Les travailleurs sociaux du Conseil Départemental (assistants sociaux, conseillers ESF...)	La Chargée de mission de CAP EMPLOI pour les travailleurs handicapés
Prendre rendez-vous au 03 80 73 69 53	Prendre rendez-vous au 03 80 63 25 20	Pendre rendez-vous au 03 80 53 18 75
Un agent des Finances Publiques	L'éducatrice de la maison des adolescents	Solidarité Femmes 21
Selon un calendrier affiché dans les mairies, à la Communauté de Communes et à France Services	Prendre rendez-vous au 06 98 21 11 32 / 03 80 44 10 10	Accueil sur rendez-vous au 03 80 67 17 89
CIDFF Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles	RASED Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté	Défis 21
Prendre rendez-vous au 03 80 48 90 28	Prendre rendez-vous au 07.86.79.52.15 rased.mirebeau@ac-dijon.fr	Association d'insertion par le travail, accueil sur rendez-vous au 06.85.91.90.99
La Conseillère de l'association FLEXISERVICES	Vous pouvez également vous adresser à Frances Services pour faire votre dossier de pré-demande de carte d'identité ou de passeport	
Accueil lors de permanences le jeudi 07 72 07 33 93		

Horaires d'ouverture et d'accueil – 6 Place Général Viard – MIREBEAU SUR BEZE

Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Mercredi 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h15

Jeudi : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h45 à 12h00



LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le conseiller numérique peut vous aider à utiliser les outils numériques.

Son rôle au service des habitants du territoire pour lesquels l'utilisation du numérique n'est pas aisée est large, vous pouvez le solliciter pour tous les apprentissages techniques suivants :

**Aurélien GAMBA reçoit
sur rendez-vous
dans les locaux de
France Services**

**03.80.36.96.84
a.gamba@mfcc.fr**

- **Echanger avec mes proches :**
 - Utiliser une messagerie électronique
 - Utiliser un réseau social
 - Participer à une visioconférence
 - Créer et partager des contenus numériques
- **Trouver un emploi :**
 - Utiliser une plateforme de recherche d'emploi
 - Utiliser un réseau social pour ma recherche d'emploi
 - Réaliser mon CV et le diffuser
 - Déposer une candidature
 - Faire mes déclarations sur le site de Pôle emploi
- **Prendre en main l'outil numérique**
 - Utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, etc, ...)
 - Sécuriser mes connexions, me protéger des arnaques
 - Vérifier une information
 - Gérer, protéger mes données personnelles
 - Acheter un équipement et un abonnement adaptés à mes usages
- **Utiliser les opportunités du numérique**
 - Déposer une annonce sur un site de petites annonces
 - Payer en ligne
- **Découvrir les opportunités de mon territoire**
 - Trouver un logement sur internet
 - Découvrir les transports en commun et autres solutions de mobilités
 - M'informer sur les activités culturelles et sociales près de chez moi

L'association « Terres du possible » accueille sur rendez-vous **les personnes qui « sortent de tous les radars », de 16 à 64 ans**, avec l'objectif de les remobiliser, de les écouter, de leur faire reprendre confiance en elles, de construire avec elles leur parcours professionnel.

Aurélie GODMER 06.40.73.32.64 – Matilde PRETOT 06.42.77.37.27

terresdupossible@gmail.com

Le SOLIDARIBUS : pour en bénéficier, il faut être adressé par un travailleur social du département (à joindre au 03.80.63.25.20). Le travailleur social procède à l'inscription de la personne auprès du secours populaire. **Le bus vient une fois par mois, dans la cour de France Services.**



L'Ecole Saint Nicolas

présente son projet "accueil dès 2 ans"

Votre enfant fera sa première rentrée l'année prochaine ?

Venez découvrir la classe de maternelle de l'école Saint Nicolas en exclusivité. dès maintenant !

Z'AI DEUX ANS ET ZE VEUX ALLER À L'ÉCOLE !



Pour vous inscrire à une matinée "découverte de la maternelle" :



1 Place Viard 21310 Mirebeau-sur-Bèze
☎ 03 80 36 56 63
@ ecole-st-nicolas@wanadoo.fr



Pour continuer à découvrir l'école Saint Nicolas, n'hésitez pas à aller visiter notre page Facebook ou notre site internet : <https://www.ecole-st-nicolas-mirebeau-sur-beze.fr/>

Notez dès maintenant la date des Portes Ouvertes de l'école Saint Nicolas : Samedi 16 mars au matin.

Pour tout renseignement, contacter le chef d'établissement de l'école, Mme Elise DIRAND
au 03 80 36 56 63

ou par mail : ecole-st-nicolas@wanadoo.fr

L'école privée Saint Nicolas à Mirebeau-sur-Bèze

Une école dynamique et bienveillante, à l'écoute des besoins.



Le premier jour d'école s'est très bien passé !

L'APEL (Association de Parents d'Élèves) a proposé un café d'accueil aux parents afin de commencer l'année dans la convivialité et la bonne humeur ! Pour ce jour, le Père José est venu faire la bénédiction des cartables afin de bien commencer l'année.



Pour continuer dans cet esprit de convivialité, l'APEL a organisé un barbecue de rentrée, nouveauté depuis l'année précédente.

Ce fut un moment très agréable qui a permis à tous de se retrouver ou bien de faire connaissance avec les nouvelles familles.

Les élèves de l'école Saint Nicolas vont à la bibliothèque tous les quinze jours pour emprunter un livre à rapporter chez eux.

Les enfants ont la chance d'accéder à la salle de gymnastique et la salle omnisports pour mener des séances d'EPS et de motricité.

En classe les enseignantes proposent des activités ludiques pour motiver les enfants et faciliter les apprentissages.



Reconnaître les couleurs et réagir au signal - maternelle



Manipulation sur les unités et les dizaines dans la cour de l'école – CE1



Séance informatique pour apprendre les bases de la programmation – CE2, CM1, CM2



Les CM2 de l'année dernière se sont retrouvés à la Chapelle d'Alix Providence à Dijon, le samedi 30 septembre, pour recevoir leur diplôme « Cambridge Assessment ». Après un beau discours de félicitations envers les lauréats et un bel hommage au corps enseignant, le responsable de l'Université de Cambridge, a remis le diplôme et le fameux mortarboard (chapeau de diplômé) aux élèves, lors d'une cérémonie officielle.

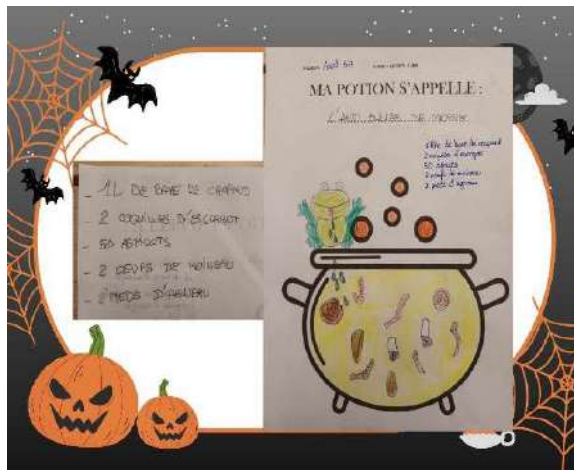


Les CM2 de cette année se préparent déjà à la passation de leur examen d'anglais en juin prochain.

Lors de la semaine du goût (semaine du 16 octobre) l'équipe enseignante a imaginé un travail sur le thème de « la pomme dans tous ses états » : Dégustation, observation, tri, cuisine, création de jus etc.



A l'approche des vacances de la Toussaint et de la fête d'Halloween, l'équipe de l'école Saint Nicolas a lancé un nouveau défi aux enfants : Inventer sa potion magique remède au nez qui coule ! Les deux gagnants sont repartis avec un joli cadeau !



Un nouveau projet est né au sein de l'Ecole Saint Nicolas : un projet « classe dehors ». Toutes les semaines, une classe ira s'occuper des carrés potagers de l'école (installés dans le grand terrain jouxtant l'école) pour planter, désherber, prendre soin des plantations etc. Ce sera l'occasion également de penser à des séances pédagogiques diverses (exemples : travailler sur la nature, l'observation de la flore et des insectes, faire de l'Art, de l'EPS...)



L'école Saint Nicolas accueille les enfants à partir de 2 ans et ce, dans le respect du rythme de l'enfant.

Tout un projet a été mis en place (à retrouver sur le site internet de l'école) et des « portes ouvertes » de la classe de maternelle sont prévues au mois de novembre.



L'école Saint Nicolas proposent des activités extra-scolaires sur les temps de garderie. Lors de la première période scolaire, un atelier « imprimerie traditionnelle » a été proposé aux élèves qui le souhaitent. C'est Florian, artiste à l'atelier VA de Belleneuve, qui est venu leur faire essayer les techniques traditionnelles de gravure et de taille douce. Une activité inédite et très originale qui fut beaucoup appréciée des enfants



A la période prochaine, les élèves auront l'occasion de participer à des ateliers couture.

Depuis l'année dernière, les enseignantes effectuent des échanges de services en Sciences, Histoire, Géographie, éveil à la foi et théâtre. Ces échanges ravissent les élèves et les enseignantes.

L'école Saint Nicolas travaille avec la paroisse du village. Plusieurs célébrations vont avoir lieu au cours de l'année scolaire (Noël, Pâques...). Le père José fait quelques interventions de culture religieuse dans la classe des élèves du CE2 jusqu'au CM2. L'éveil à la foi, pour les autres classes est assuré par l'enseignante de maternelle, Camille DESTORS.

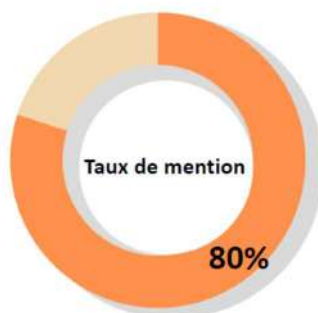
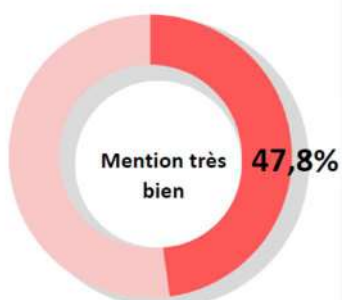
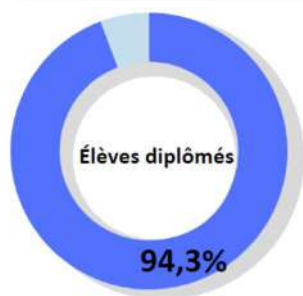




COLLEGE Arthur RIMBAUD CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE 2023 REMISE DES DIPLÔMES



Vendredi 10 novembre 2023, plus de 115 élèves de 3^{ème} se sont vu remettre leur Diplôme National du Brevet (DNB), leur Certificat de Formation Générale (CFG), leur certification et attestation de compétences en allemand au Forum de Mirebeau-sur-Bèze.



**6 élèves ont obtenu
+ de 19/20**

**Les résultats à la session 2023 ont été
excellents**

Cette cérémonie de remise des diplômes est un véritable spectacle conçu et animé par Patrice LEFOL, principal de l'établissement, qui s'est investi, en collaboration avec son complice Joris NOËL, assistant d'éducation, pendant dix mois sur la préparation de celui-ci.

Cette cérémonie républicaine a été présidée par monsieur Benoît BORDAT, député de la deuxième circonscription de la Côte-d'Or, monsieur David MULLER, Directeur Académique des Services Départementaux (DASEN), monsieur Laurent THOMAS, maire de la commune et conseiller départemental représentant le président François SAUVADET, ainsi que de nombreux maires des communes du secteur étaient présents.

Monsieur LEFOL a remercié monsieur le maire de la commune de Mirebeau et ses élus de leur accompagnement à la préparation à cette soirée.

Après avoir diffusé une rétrospective des meilleurs moments de l'année scolaire passée, les élèves de la promotion 2022-2023, entourés de leurs parents, de leurs professeurs, des personnels et des élus locaux, se sont vu remettre leur diplôme.

Des chants et danses, réalisés par des élèves actuellement au collège, ont ponctué la soirée. Il s'agit de jeunes de la chorale, orchestrée par leur professeur, madame VEFOND, et de l'Association Sportive, animée par madame MARCUS.

Les lauréats ont été longuement ovationnés par les parents, les personnels et les élus. Le député Benoît BORDAT et le directeur des services départementaux de Côte-d'Or, David MULLER, ont eux-mêmes remis les diplômes nationaux du brevet aux élèves ayant obtenu une moyenne supérieure à 19/20.



Maxime GROBER, major de promotion 2022 et qui avait obtenu une moyenne de 19.92/20 l'année précédente, a été invité.

Il a remis à Charline ROUSSEL-LAMY le trophée du Rimbaud d'or. Elle lui succède en obtenant une moyenne générale de 19.94/20 et devient le nouveau major de l'excellence.



Charline ROUSSEL-LAMY a reçu le Rimbaud d'or avec une moyenne générale de 19.94/20



Les personnels ont été remerciés par Patrice LEFOL qui les a invités à monter sur scène



Les lauréats ont participé à un blind-test.

Patrice LEFOL, chef d'établissement, a remercié tous les participants et les lauréats de la promotion 2023. Il a été très satisfait des résultats de cette année. La salle comble a témoigné de l'intérêt porté à cet évènement au cours duquel le public a participé dans une très bonne ambiance avec des équipes investies. Le principal est très fier de cette soirée conçue au bénéfice des élèves avec la collaboration de Joris NOËL, assistant d'éducation.

Un moment de convivialité a conclu cette soirée spectacle qui a permis de mettre en lumière les nouveaux lycéens.

Maison de retraite Fontaine aux Roses

Le samedi 18 décembre, les résidents de la maison de retraite « Fontaine aux Roses » ont assisté avec beaucoup de plaisir à un concert d'accordéons avec Claude Minot et ses collègues.

Les résidents ont été ravis d'accueillir le groupe d'accordéons



Les Olympiades 2024

Ce projet est monté avec les résidents de La Maison de Retraite « Fontaine aux Roses » de Mirebeau-sur-Bèze avec Mme Martine Martin- Fournet du PETR Val de Saône de Vingeanne.

Tous les mardis après-midi, un coach, Dany, vient entrainer un groupe de résidents à la salle d'animation avec divers jeux d'adresse, tels que balles, ballons de baudruche pour le volley Ball, morceaux de bambou pour se passer des balles, etc.

Cette rencontre « Les Olympiades » aura lieu à Auxonne en 2024.





La saison 2023-2024 est lancée !

Le Handball Club Pontailier Mirebeau compte en ce début de saison 175 licenciés répartis en 9 équipes dont 8 en compétition.

Souhaitons à nos équipes une saison couronnée de succès !

NOS ÉQUIPES

- Baby hand mixte
- U9 mixte
- U11 mixte
- U13 (2 équipes)
- U15 masculin
- U15 féminin
- U18
- Séniors masculins
- Loisirs



U9

Cette année, le club a reformé son équipe Loisirs qui est accessible à tous. Les séances sont le jeudi soir à 20h30 à Fontaine-Française.

Les entraînements et rencontres de toutes nos équipes se déroulent sur Mirebeau, Pontailier et Fontaine-Française.



U13

À VOS AGENDAS !

- Loto - 2 mars 2024
- Tournoi sur herbe - 29 juin



U18

Nos contacts



handballpontailiermirebeau@gmail.com



Christelle Bailly : 06.28.82.57.37

Franck Bailly : 06.84.33.25.71

Suivez l'actu du HCPM



@hcpm_hand



@ Hbc Pontailier-Mirebeau



La nouvelle **saison 2023-2024** est lancée ! Avec **49 licenciés l'école de tennis** voit ses effectifs sur une légère pente descendante mais avec le dynamisme et la qualité de nos enseignants et un bureau déterminé cette baisse devrait, on l'espère, n'être que passagère !

Sur nos deux sites de **Mirebeau** et de **Belleneuve** nos jeunes ont pu retrouver ou découvrir leur moniteur diplômé ! Cette année, **Thomas** et **Joris** nos fidèles entraîneurs du **mercredi** et du **lundi** ont accueilli **François** qui succède à Luca pour assurer les cours du **jeudi**.

Du côté des adultes la dynamique est inverse, **18 licenciés**, malgré le manque de créneaux à Belleneuve et la triste réalité du *très mauvais état de nos terrains* qui nous met souvent en difficulté notamment pour l'accueil des autres équipes dans les compétitions ! La Communauté de Communes se penche sur le sujet et nous espérons pouvoir bénéficier de nouveaux courts au plus vite et offrir ainsi à nos licenciés et aux adhérents Mirebellois et Fontenois le plaisir de la pratique de notre sport préféré !

Quelques places peuvent être encore disponibles sur certains créneaux pour les enfants à **partir de 4 ans** même si l'on privilégie toujours le confort de jeu pour nos élèves.

N'hésitez pas à nous contacter !

tcmirebeau21310@gmail.com

ou Raphaël GARNIER 06.08.93.23.67



Le lundi à partir de 17h30 avec Joris à Mirebeau !

Pour rappel, les dates pour le changement de clés pour les adhérents ont été décalées au printemps. Celles-ci ne sont pour l'heure pas encore définies, nous vous les donnerons dès que possible à travers nos différents moyens de communication ! MERCI !



Le jeudi avec François à partir de 16h45 à Mirebeau !



Thomas à partir de 14h45 avec l'école de tennis à Belleneuve et 18h15 avec les adultes !

STAGE DU

DU 8 AU 26 JUILLET

F.C.M.P.L.

JUILLET
2024

DE 6 A 16 ANS

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

8H À 9H30 : ARRIVÉE DES ENFANTS

9H30 À 12H15 : ACTIVITÉ FOOT DU MATIN

12H15 À 14H : REPAS TIRÉ DU SAC ET ACTIVITÉS LIBRES

14H À 16H30 : ACTIVITÉ FOOT DE L'APRÈS-MIDI OU PISCINE

16H30 : GOUTER OFFERT PAR LE STAGE

DÈS 17H : ACTIVITÉS LIBRES ET DÉPART DES ENFANTS

18H : FERMETURE DU STAGE

GYMNASE ET
PISCINE DE
MIREBEAU

TERRAIN
SYNTHÉTIQUE

STADE DE MIREBEAU

LA SORTIE DU MERCREDI

MATIN : URBAN SOCCER DE ST APPOLINAIRE OU SORTIE AQUATIQUE

MIDI : MC DO À LA CHARGE DES PARENTS OU REPAS TIRÉ DU SAC

APRÈS-MIDI : CINÉMA PATHÉ CAP VERT DE QUETIGNY OU SORTIE AQUATIQUE

***SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION ET D'UN NOMBRE SUFFISANT DE VÉHICULE POUR EMMENER ET RAMENER LES ENFANTS.**

TARIF

16 €

**LA JOURNÉE PAR
ENFANT**

TARIF

75 €

**LA SEMAINE PAR
ENFANT**



NICOLAS BRUNEL

06.61.05.15.42

CÉDRIC MOREL

06.10.24.59.50

14 € PAR ENFANT ET PAR JOUR SI DEUX ENFANTS

135 € POUR LA SEMAINE SI DEUX ENFANTS

Prochaines manifestations du F.C.M.P.L.

- **Du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2024** : Stage janvier 2024 à Mirebeau-sur-Bèze
- **Samedi 6 et dimanche 7 janvier 2024** : Tournoi en salle U9 et U11 à Pontailier-sur-Saône
- **Dimanche 11 février 2024 à 14h** : Loto d'hiver à Pontailier-sur-Saône
- **Samedi 17 février 2024** : Tournoi en salle U13 à Mirebeau-sur-Bèze (sous réserve)
- **Du lundi 19 février au vendredi 1er mars 2024** : Stage février 2024 à Mirebeau-sur-Bèze
- **Du lundi 15 avril au vendredi 26 avril 2024** : Stage avril 2024 à Mirebeau-sur-Bèze
- **Samedi 27 avril à 20h** : Loto de printemps à Pontailier-sur-Saône
- **Mercredi 8 mai 2024** : Tournoi extérieur U9 SODEXO à Mirebeau-sur-Bèze
- **Dimanche 16 juin 2024** : Barbecue du F.C.M.P.L. à Pontailier-sur-Saône
- **Du lundi 8 au vendredi 26 juillet 2024** : Stage juillet 2024 à Mirebeau-sur-Bèze
- **Dimanche 28 juillet 2024** : Fête de L'oignon 2024 à Pontailier-sur-Saône



1. Travaux effectués

Tailles d'arbres, badigeons, traitements naturels, amendements du sol autour des arbres du verger et de la Cure.

Divers entretiens : haies, petits fruitiers, tontes, débroussaillages, arrosages...

Nouvel essai de jardin potager : semis, repiquages de divers légumes, entretien et arrosages du jardin.

Ces divers travaux ont donné lieu à des récoltes de légumes et de petits fruits, qui ont été transformés en gelées et sirops.

Repérage d'un emplacement au verger pour l'installation d'une table de pique-nique par les services techniques de la mairie.



2. Évènements

Mars- Avril

Mise en place d'une 4^{ème} cuve à eau et remplissage de toutes les cuves et bidons.

Greffage sur table de porte-greffes

Plantation de fruitiers avec 2 classes de l'école Saint-Nicolas (1 pêcher, 1 kaki, 1 pommier, 1 prunier et 3 kiwis).

Avril

Quelques bénévoles ont reçu une classe maternelle de Chalon-sur-Saône : la journée s'est très bien passée, elle était bien organisée et l'enseignante a remercié les bénévoles pour leur accueil et leur investissement. Les repas ont été pris à la salle des associations du Forum.



Mai-Juin

Confection d'un espace pour enfants, table basse et bancs, et mise en place de bacs de plantation.

Accueil du relais petite enfance du Mirebellois et Fontenois : les responsables du relais sont venues 2 fois au verger accompagner un groupe d'assistantes maternelles avec des tout-petits. Les bénévoles de l'association ont proposé des semis, des repiquages, des dégustations de petits fruits et de jus de pomme aux enfants et adultes encadrants.

2 septembre

Repas convivial des adhérents.

9 et 10 septembre

Participation à la foire d'automne de Mirebeau, avec vente de jus de pommes au verre et en bouteille, et avec tirage d'une tombola. Une pressée avait été effectuée au préalable et une autre au cours de chaque journée.

En septembre aussi, 2 membres de l'association ont participé à un marché à Renève, se déroulant à l'occasion d'un concours de dressage de chiens de troupeau. Ce marché était associé à un petit marché de créateurs et à un vide-grenier. Ils ont vendu du jus de pommes et des sachets de pommes séchées.

Octobre

Deux membres de l'association ont réalisé une petite pressée de pommes à l'école Saint-Nicolas pour la semaine du goût.

Investissement à prévoir en 2024 : achat d'une brouette

Vous êtes intéressé(e) par l'activité de l'association ?

Venez nous rencontrer sur place au verger et découvrir le lieu ! Il est situé à côté de la piscine, et nous y sommes régulièrement les samedis matin entre 9 h et 11 h.

Vous pouvez également prendre contact avec nous en nous écrivant un mail à l'adresse vergeravelin@gmail.com.





VERGER DU RAVELIN MIREBEAU SUR BEZE

TRAITEMENT D'HIVER NATUREL



A chaque fin d'année le traitement d'hiver se montre incontournable pour nos fruitiers et ce principalement pour empêcher la prolifération de **ravageurs** au verger.

Le but étant de détruire les **larves** en dormance logées dans les anfractuosités de l'écorce des branches et rameaux. Il convient d'opérer une fois les feuilles tombées un Jour sans gel et sans vent ; un second passage s'effectue également juste avant le débourrage, début mars.

La formulation huile de colza (*ordinaire*)+ savon noir (*liquide*) est le parfait duo efficace et sans danger pour l'environnement.

En voici les proportions pour **5 litres** de préparation.

150ml d'huile de colza

100ml de savon noir

5 litres d'eau de pluie (tiède)

Commencer par remplir partiellement avec de l'eau tiède, verser l'huile, puis le savon liquide bien battre le mélange, finir de verser l'eau continuer de battre pour émulsionner la préparation.

Bien pulvériser les branches et rameaux ; les troncs quant eux seront passés au badigeon à base de chaux et d'argile.

NOUVEAU A MIREBEAU



LD Solution
Multi-Services

DUCRET Louis, auto-entreprise de
multi-services et multi-travaux.

Prestations principales :

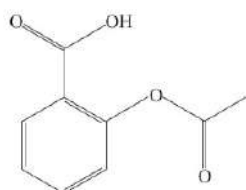
- entretien des espaces verts
- électricité domestique
- papier peint / peinture
- plâtrerie (cloison sèche/enduit)

Pour d'autres prestations ou devis
n'hésitez pas à me contacter au
06.82.96.99.46 ou par email à
ldsolution21@gmail.com

C'EST ARRIVÉ EN JANVIER

Antidouleur : 23 janvier 1899

Le laboratoire Bayer, qui a inventé l'acide acétylsalicylique en 1897, le baptise Aspirine. Pour le nommer, les chercheurs se sont inspirés de *Spiraea ulmaria*, nom latin de la reine-des-prés. Une herbacée dont les propriétés anti-inflammatoires et antirhumatismales ont inspiré la formule de l'antalgique.



Que d'eau...que d'eau : 28 janvier 1910

Paris se réveille les pieds dans l'eau. La Seine atteint 62 mètres de hauteur et une large partie de la ville est submergée. Même le célèbre zouave du pont de l'Alma est trempé jusqu'aux épaules. Du jamais vu dans la capitale ! Il faudra attendre 45 jours pour que la crue soit entièrement résorbée.



L'eau ferrugineuse, oui... : 16 janvier 1920

Le 18^{ème} amendement de la Constitution américaine interdit la vente mais aussi la consommation et la fabrication d'alcool partout dans le pays. C'est le début de la prohibition. Très vite, les bars clandestins fleurissent et des gangsters comme Al Capone prospèrent.

Débuts difficiles : 31 janvier 1977

Le président de la République Valéry Giscard d'Estaing inaugure le nouveau Centre national d'art et de culture souhaité par son prédécesseur Georges Pompidou. Rarement un bâtiment aura suscité autant de critiques. Aujourd'hui, il contient la plus grande collection d'art moderne d'Europe avec plus de 100 000 œuvres de plus de 6 000 artistes.



Parcours sans faute : 20 janvier 1978

Omar Sy naît à Trappes, dans les Yvelines. Du « Service après-vente des émissions » diffusé sur Canal+ dès 2005 au film « Intouchables » d'Olivier Nakache et Eric Tolédano, l'humoriste a su conquérir son statut de comédien et se hisser au sommet du box-office français. Dernier personnage en date : « Lupin » sur Netflix, série dans laquelle il campe le célèbre gentleman cambrioleur.

King of the world : 7 janvier 1998

Véritable phénomène dès ses débuts en salles Titanic sort sur les écrans français. A l'époque, le long métrage, réalisé par l'américain James Cameron, est le plus coûteux de l'histoire du cinéma : 283 millions de dollars...soit plus cher que la construction du paquebot, achevée en 1912 (150 millions de dollars actuels).



LE SAVIEZ-VOUS ? « à vos marques »

Levi's, un jean sinon rien

La célébrisissime marque de jeans fête ses 150 ans, une conception outre-atlantique qui doit aussi beaucoup à la France, à Nîmes plus exactement.

Levi Strauss, un modeste émigrant de Bavière...

Après avoir fondé avec ses frères un commerce de gros et de détail, Levi Strauss quitte New York pour ouvrir une succursale à San Francisco en 1853.

La ruée de l'or bat son plein et les chercheurs d'or ont besoin de vêtements de travail très résistants. Le quincailler s'associe au tailleur Jacob Davis en 1873 et conçoit le premier bleu de travail, le futur blue-jean, un pantalon taillé dans une toile épaisse et doté de poches serties de rivets de cuivre.

En 1886, est apposée l'étiquette de cuir portant le logo de la marque : 2 chevaux tirant un pantalon dans des directions opposées. 50 ans plus tard, la petite languette rouge est piquée sur la poche arrière droite. Ces détails seront la signature de Levi's.

De Gênes à Nîmes...

Le mot jean ou jean's, souvent mis au pluriel, n'est pas américain. En réalité, il fait référence au bleu de Gênes, la ville italienne. Cette couleur naturelle provient de la fleur d'indigotier. Mais c'est à Nîmes que se jouera l'histoire du jean....

Les Nîmois, envieux de leur succès, tentent de copier les Génois, qui ont créé au 19^{ème} siècle une toile de coton et de



lin. N'y parvenant pas, ils mettent au point par hasard ce qui deviendra la toile de jean, autrement appelée le denim, « de Nîmes ».

L'iconique 501 !

501. Ce nombre, dans l'imaginaire collectif, fait tout de suite référence au jean star de la marque Levi's. Si les archives de l'entreprise ont brûlé au début du 20^{ème} siècle, on suppose que 501 est le numéro du lot de tissu qui a servi à créer les premiers exemplaires de ce modèle. Le terme 501 apparaît pour la première fois en 1890 désignant le modèle haut de gamme. Il se caractérise par une poche gousset rivetée, ses rivets en cuivre, sa braguette à boutons et sa double surpiqûre dessinant 2 arcs de cercle sur la poche arrière. Ce n'est qu'au début du 20^{ème} siècle que le 501 se voit pourvu d'une 5^{ème} poche à l'arrière en symétrie de la première.

La marque des stars

Dans les années 1960, le jean Levi's, particulièrement le 501 symbolise pour la jeunesse du monde entier la liberté et la rébellion. Hollywood s'en empare aussitôt. James Dean, Marlon Brando et Marilyn Monroe le portent. Ce vêtement de travail revêt alors un véritable pouvoir érotique ! En 1991, la pub Levi's met en scène un tout jeune acteur très sexy, Brad Pitt. Celle-ci fait même décoller sa carrière.

AMERICA'S ORIGINAL JEANS

SINCE 1850



LA PHOTO MYSTÈRE



**Où se trouve le détail pris en photo dans les rues de Mirebeau-S/Bèze ?
(Rue, numéro)**

Retrouvez où se trouve le détail pris en photo dans les rues de Mirebeau-S/Bèze

Réponse sur papier libre en indiquant votre : Nom – Prénom - Adresse et numéro de téléphone, **avant le 1^{er} mai 2024**

Une urne sera mise à votre disposition dans le hall de la Mairie.

Merci d'avance à tous les participants.

Notre tirage au sort annuel regroupera toutes les bonnes réponses des 3 bulletins municipaux de l'année avec une catégorie enfant et une adulte. La remise des prix s'effectuera lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier 2025.

A VOS PHOTOS

Certains d'entre vous prennent de jolies photos ; nous en voyons sur les réseaux et il y en a de superbes.

Nous aimerions que vous nous en fassiez profiter.

Elles serviront pour les futurs bulletins : couverture ou illustrations de textes à l'intérieur du bulletin.

Merci d'envoyer vos photos à la mairie : l.lafontaine@mirebeausurbeze.com. N'oubliez pas de préciser vos noms et prénoms.

Merci de donner votre autorisation pour la publication.



Je soussigné _____
autorise la commune de Mirebeau-sur-Bèze à utiliser ces photos dans le bulletin municipal.

Date et signature :



MAÇONNERIE-RENOVATION

Toute maçonnerie, Gros oeuvre,
Rénovation, Taille de pierre,
Aménagement extérieur

06.83.12.09.66
Pour tout renseignement - Devis gratuit

ENT FRANÇOIS AFONSO
16 rue de l'Eglise 21310 MIREBEAU SUR BEZE
francois.afonso21@gmail.com

L'Art du Toit

CHARPENTE OSSATURE BOIS COUVERTURE ZINGUERIE

21310 ARCEAU
www.lartdutoit.fr

09 77 80 95 06

EUROVIA

PARTENAIRE DES TERRITOIRES, EUROVIA DÉVELOPPE DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL, PAR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DES AMÉNAGEMENTS URBAINS.

EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ - AGENCE DE DIJON
7, rue Colbert - BP 33 - 21 601 Longvic cedex
T/ 03 80 68 24 60 - dijon@eurovia.com
www.eurovia.fr

TABAC PRESSE JEUX
LUCILE GAUDIN
14 grande rue
21310 Mirebeau sur Bèze
03,80,55,59,74

• TERRASSEMENT • CANALISATION • RECHERCHE DE FUITE •

AMÉNAGEMENT DE TERRAIN -
ASSAINISSEMENT

IS-TP
Sarl BOLLET

Rue du Camp Américain - 21120 IS-SUR-TILLE
Tél. **06 70 88 74 07**
Email : is-tp@club-internet.fr

Volailles en plein air

ESAT BEZOUOTTE

Poulets, canards, pintades, œufs ..

Vente directe
Les Jardins du CAT

03.80.36.59.21

Commune de Mirebeau-Sur-Bèze



Isa Taxi



Commune de stationnement
21310 Mirebeau / Bèze
isatxianje@gmail.com

06.44.93.07.30

Eurl DENIS

L'Artisan de vos carrelages depuis 1997
Spécialisé dans la rénovation et dans l'agencement complet de salle de bain
Ainsi que dans tout autre travaux de décoration intérieure (papier, peinture)

Maitre Artisan

Zac de BOCANON
21310 MIREBEAU SUR BEZE
Tel : 09.65.24.25.36

Mail : eurldenis@wanadoo.fr



age1 Pro21
LES COMPÉTENCES QUI FONT LA DIFFÉRENCE



Productions maraîchères et horticoles ESAT BEZOUOTTE
ouverture en saison sur site
Suivez nous sur facebook : Les jardins du CAT

Gamm vert
N°1 DE LA JARDINERIE



MIREBEAU-SUR-BEZE

ZC Mirebelloise, 8 Rue Paul Auban
21310 Mirebeau-sur-Bèze

Tél : 03 80 36 76 68



Alimentation Animale
Jardin et Aménagement végétal



Terrain X Bricolage et Travaux L Vêtements et chaussures

OUVERTURE

LUNDI MARDI AU SAMEDI
14H - 19H 09H - 12H / 14H - 19H

nous
autrement

L'AGRICULTURE BOUGE EN BFC !

Retrouvez dès à présent dans votre magasin
Gamm Vert la marque Nous Autrement.

Imaginée et portée par les agriculteurs et les coopératives agricoles
de Bourgogne-Franche-Comté.

#nousautrement

www.nousautrement.fr

PLUS PRÈS, PLUS FRAIS,
MOINS CHER



Intermarché
MIREBEAU-SUR-BÈZE



Marchand de biens &
Coordinateur travaux

Robert CREUX
Tél : 06 11 69 25 61

@ : robert.creuxent@dartybox.com
SARL Creux Jurela

GARAGE FUCHEY MATHIEU 21310 MIREBEAU SUR BEZE

03 80 36 77 92



Réparation mécanique, carrosserie, pare brise, pneumatique
Vente Véhicule Neuf et Occasion

LA TABLE
D'ARC
BRASSERIE ♦ RESTAURANT ♦ PIZZAS



58 RUE DES CHEZE AUX
21560 ARC SUR TILLE

03 80 37 08 34

OUVERT MIDI ET SOIR DU MARDI AU SAMEDI



Dumont Paysage

Artisan paysagiste à Mirebeau sur Bèze
certifié écologique

Création et entretien de jardins

(Crédit d'impôt possible)

0626750359 - dumont.paysage@gmail.com - dumont-paysagiste.fr



PROTECTION SOLAIRE 21 ET FERMETURE

Menuiseries extérieures PVC alu bois / Volets roulants
Portes de garage / carport / Portails - Motorisation
Tous stores / Pergolas

www.protectionsolaire21.com

82A, Grande Rue - 21310 Mirebeau-sur-Bèze

☎ 03 80 36 71 86

ps21.bruno@wanadoo.fr



ESAT AGEI Pro21
9 rue de la forge
21310 BEZOUOTTE
03.80.36.59.69.

Lavage, séchage, repassage
Lundi 10h-12h45 et 13h45-17h
Mardi à jeudi : 8h30-12h45 et 13h45-17h
Vendredi : 8h30-12h

Dépôt de linge possible au « Jardins du CAT »



CHARPENTE OSSATURE BOIS COUVERTURE ZINGUERIE

21310 ARCEAU

www.lartdutoit.fr

09 77 80 95 06

Chambres d'Hôtes « La Maison »

06 77 50 52 94

<https://www.chambres-hotes.fr/ch22607>

74, Grande Rue
21310 Mirebeau-sur-Bèze



PEINTURE - VITRERIE - REVÊTEMENT DE SOLS ET MURS
RAVALEMENT DE FAÇADE - PLACOPLÂTRE

EURL Cédric THIBAUT



☎ 06 66 88 68 78

☎ 03 80 73 20 44

✉ c.thibault.peintre@gmail.com

66, Grande Rue
21310 MIREBEAU/BEZE

Crédit Mutuel

Mirebeau-Pontailier

34 Grande rue - 21310 Mirebeau-sur-Bèze

Agences

Mirebeau-sur-Bèze - Pontailier-sur-Saône

Fontaine-Française

Tél. : 03 80 63 21 73 - Courriel : 02523@creditmutuel.fr



Pharmacie de l'Équilibre

Didier BOLOT

12 Rue Paul Auban,

Zone Commerciale « La Mirebelle »

21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE

Tél. 03 80 36 70 93 - Fax. 03 80 36 72 79

pharmacie-mirebeau@orange.fr

*Une équipe à votre écoute, au service de
votre santé.*

du lundi au vendredi 8h30-12h30/14h-19h
le samedi 9h-12h30/14h-18h



TAXI DE LA VINGEANNE

Transport privés et médicaux conventionné CPAM - CMPP

07 67 14 30 38

mail : taxidelavingeanne@free.fr

21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE

ADS VONGES

N° SIREN 839 877 404



20 grande rue
MIREBEAU SUR BEZE
Mardi au vendredi :
9h-12h / 14h30-19h
Samedi : 9h-12h / 14h30-18h

Dépôt et réception de linge,
traité à la blanchisserie
de l'ESAT de BEZOUOTTE

